

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE INAUGURE LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Une vitrine de l'économie florissante de l'Algérie

Page 09



CAP

QUOTIDIEN D'INFORMATION

FILIÈRE DE L'ACIER

Le groupe indien

"Jindal SAW" va investir en Algérie

Page 09

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Oran1 fait émerger la première génération algérienne de l'agriculture de précision

Page 07

CANDIDAT DU PARTI DES TRAVAILLEURS À ORAN



Mohamed El Amine Bendenia, un jeune profil entre expertise professionnelle et engagement local

Page 02

AMEL SALEM, CANDIDATE DU FLN À ORAN



L'ambition d'une jeunesse engagée au service du citoyen

Page 02

KARIM KATEB



Faire de la connaissance et de l'innovation les moteurs du développement

Page 04

DEMOU KHEIREDDINE



Un profil juridique dans la course aux législatives à Mascara

Page 04

ABDELMOUMEN ABD RABBI, CANDIDAT DU FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE À ORAN



Une expérience professionnelle et politique au service de la nation et du citoyen

Page 05

KHALED CHEKEBKEB



Un parcours entre éducation, médias et engagement humanitaire au service du développement

Page 05

CANDIDAT DU PARTI DES TRAVAILLEURS À ORAN

Mohamed El Amine Bendenia, un jeune profil entre expertise professionnelle et engagement local



Habib Benaouda

Parmi les jeunes figures engagées dans la course aux législatives, Mohamed El Amine Bendenia se distingue par un parcours associant formation académique, expérience professionnelle et implication dans la gestion des affaires locales. Un profil qui lui vaut une visibilité croissante auprès des citoyens de la wilaya d'Oran en quête d'une représentation de proximité et d'une défense efficace de leurs préoccupations au sein des institutions élues.

Cadre au sein du département des financements de Sonatrach, Mohamed El Amine Bendenia a développé une solide expérience dans les domaines de la gestion financière et administrative. Cette trajectoire lui a permis d'acquérir une connaissance concrète des enjeux économiques, des mécanismes de financement ainsi que des leviers susceptibles de soutenir l'investissement et la création de richesse.

Un parcours académique orienté vers la gestion et l'économie

Sur le plan universitaire, le candidat a consolidé son cursus par l'obtention d'une licence en administration des affaires et d'un master en sciences de gestion et marketing. À ces diplômes s'ajoutent plusieurs certifications spécialisées, notamment un diplôme de technicien supérieur en commerce extérieur. Un par-

cours qui témoigne de son attachement à la formation continue et à l'acquisition de compétences adaptées aux mutations économiques et administratives. Au-delà de son activité professionnelle, Mohamed El Amine Bendenia s'est investi dans la vie publique locale à travers son mandat au sein de l'Assemblée populaire de wilaya d'Oran. Il y préside la commission de l'urbanisme et du logement, une responsabilité qui lui a permis de suivre de près de nombreux dossiers liés à l'habitat, à l'aménagement urbain et aux projets de développement, tout en restant à l'écoute des préoccupations quotidiennes des citoyens.

Un engagement politique au service du développement

Candidat aux élections législatives sur la liste du Parti des travailleurs, où il occupe la deuxième position sur la liste n°7, Mohamed El Amine Bendenia affirme vouloir contribuer à l'édification d'institutions représentatives des aspirations citoyennes et capables de défendre les droits liés au développement, à la justice sociale et à l'amélioration du cadre de vie. Pour de nombreux observateurs, la combinaison d'une expérience acquise au sein d'une entreprise nationale stratégique, d'une formation spécialisée et d'un parcours d'élu local constitue un atout susceptible de lui permettre de porter avec efficacité les préoccupations des habitants d'Oran et de contribuer activement aux débats parlementaires.

AMEL SALEM, CANDIDATE DU FLN À ORAN

L'ambition d'une jeunesse engagée au service du citoyen

H. Nassira

À l'approche des élections législatives du 2 juillet, plusieurs jeunes profils tentent de s'imposer dans le paysage politique local. Parmi eux, Amel Salem, candidate du Front de libération nationale (FLN) à Oran, figure parmi les nouvelles générations qui aspirent à faire entendre la voix de la jeunesse au sein des institutions élues. Classée en 17^e position sur la liste du parti, cette jeune Oranaise revendique un parcours associant engagement politique, formation académique et initiatives innovantes au service de la collectivité. Membre du Conseil supérieur de la jeunesse, où elle a bénéficié durant quatre années d'un parcours de formation et d'accompagnement, Amal Salem considère cette expérience comme un véritable tremplin vers une meilleure compréhension des attentes citoyennes et des mécanismes de gouvernance. Une immersion qui a renforcé sa conviction que les jeunes doivent être davantage associés aux processus décisionnels et à la conduite des affaires publiques.

L'engagement comme héritage et conviction

Issue d'une famille révolutionnaire, la candidate affirme avoir grandi dans un environnement profondément marqué par les valeurs du patriotisme, du sens du devoir et de l'attachement à l'intérêt général. Des principes qui ont nourri très tôt sa volonté de s'investir dans la vie publique. Son engagement politique débute en 2014 lorsqu'elle rejoint les rangs du FLN. Depuis, elle n'a cessé de participer aux activités militantes et aux initiatives de terrain, développant une expérience qui l'a progressivement conduite vers cette première candidature aux élections législatives. Sur le plan académique, Amel Salem présente un profil multidisciplinaire. Titulaire

d'un master en biologie de la génétique moléculaire, elle est également diplômée en informatique ainsi qu'en gestion d'agences de tourisme et de voyages. Enseignante dans le cycle primaire, elle estime que la compétence et le savoir n'acquièrent toute leur valeur que lorsqu'ils sont mis au service de la société. Dans ses déclarations, elle souligne avoir toujours considéré que la connaissance devait s'accompagner d'un engagement concret au profit des citoyens. Son parcours au sein des structures de jeunesse lui a notamment permis, selon elle, de mieux cerner les préoccupations des jeunes et de développer les aptitudes nécessaires au dialogue, à la concertation et à la prise de décision.

Une proximité revendiquée avec les préoccupations citoyennes

Au cœur de la campagne électorale, la candidate assure privilégier le contact direct avec la population. Réagissant aux critiques évoquant une présence limitée de certains candidats sur le terrain, elle affirme être en interaction permanente avec les différentes composantes de la société et souligne que cette campagne lui a permis de renforcer davantage sa présence de proximité. Selon elle, les échanges menés dans les quartiers et les espaces de rencontre révèlent une attente croissante en faveur d'un renouvellement de la représentation politique. Les citoyens exprimeraient ainsi un intérêt réel pour une implication plus forte des jeunes dans la gestion des affaires publiques et accorderaient leur confiance aux profils capables d'être à l'écoute de leurs préoccupations quotidiennes.

Des priorités axées sur les services publics et l'emploi

Si elle obtient la confiance des électeurs, Amel Salem affirme vouloir porter plusieurs dossiers qu'elle considère prioritaires. Elle cite

notamment l'amélioration de la qualité des services publics, le rapprochement de l'administration des citoyens, la défense du pouvoir d'achat et le renforcement des mécanismes de soutien aux catégories les plus vulnérables. La candidate plaide également pour une accélération de la numérisation des procédures administratives afin de simplifier les démarches des citoyens, tout en encourageant les projets locaux créateurs de richesse et d'emplois. Pour la jeunesse, qu'elle considère comme un acteur central du développement national, ses priorités s'articulent autour de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Elle appelle à un meilleur accompagnement des porteurs de projets, au soutien des start-up et à la création d'espaces favorisant l'expression du talent, de la créativité et de l'initiative.

L'innovation au service de l'inclusion sociale

Au-delà de son engagement politique, Amal Salem mène actuellement, avec une équipe de jeunes, un projet innovant baptisé « Taxi Publicitaire ». Cette initiative ambitionne de concilier rentabilité économique et utilité sociale à travers un modèle permettant de financer des services destinés aux personnes à besoins spécifiques grâce à l'exploitation d'espaces publicitaires. Le projet prévoit notamment la mise à disposition de véhicules gratuits ou subventionnés au profit des personnes en situation de handicap, tout en générant des ressources susceptibles de soutenir diverses actions à caractère social.

Porter la voix de la jeunesse sous la coupole parlementaire

À travers sa candidature, Amal Salem affirme vouloir incarner une nouvelle génération de responsables politiques, attachée à la proximité, à l'écoute et à l'efficacité de l'action pu-



blique. Fidèle à l'héritage de sa famille révolutionnaire, elle estime que la fidélité au message des chouhada et des moudjahidine doit se traduire par un engagement concret au service du citoyen, de la jeunesse, de la femme et de la famille algérienne. La candidate dit nourrir l'ambition de devenir une voix authentique au sein de l'Assemblée populaire nationale, capable de relayer les préoccupations des citoyens, de défendre les aspirations des jeunes et de contribuer à l'édification d'une Algérie moderne, forte et résolument tournée vers l'avenir. Pour elle, la confiance du citoyen constitue avant tout une responsabilité. Elle considère également que le service de la patrie demeure un honneur et que la jeunesse algérienne possède toutes les capacités nécessaires pour être un moteur du changement dès lors qu'elle bénéficie des opportunités et de la place qu'elle mérite dans la vie publique.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

DERNIÈRE LIGNE DROITE DE LA CAMPAGNE

L'opposition de la publicité des candidats dans les établissements scolaires à Oran suscite la polémique

H. Nassira

La campagne électorale pour les législatives du 2 juillet est entrée dans sa troisième et dernière semaine, dans un climat de concurrence croissante entre les candidats de la wilaya d'Oran. Ceux-ci multiplient les activités de proximité et les rencontres directes avec les citoyens, tout en investissant les espaces publics très fréquentés, tels que les marchés, les cafés et les lieux de loisirs, sans oublier les zones reculées que les candidats cherchent à conquérir, car elles comptent parmi les électors les plus assidus aux bureaux de vote.

Malgré l'atmosphère concurrentielle qui caractérise la campagne, certaines pratiques contraires à la législation régissant le processus électoral ont été relevées dans plusieurs quartiers, notamment en ce qui concerne l'affichage de posters en dehors des espaces qui leur sont réservés. Cap DZ s'est rendue dans le quartier de Sidi El-Bachir et a constaté des cas d'opposition de photos d'un candidat sur des murs et des poteaux électriques, et même aux abords d'un établissement scolaire, l'école primaire Ali Belkacem, dont une partie de la façade extérieure a été recouverte par les affiches du candidat. Ces pratiques ont suscité l'indignation de plusieurs citoyens, qui y ont vu une dégradation du cadre urbain et une atteinte à la sacralité des établissements scolaires, dénonçant ce qu'ils ont qualifié de « campagnes anarchiques » ne respectant ni les règles légales ni les principes éthiques du processus électoral.

De tels dépassements ont été relevés, selon les observations de terrain, dans certains quartiers populaires et zones connaissant des situations urbaines particulières ou en cours de régularisation foncière, des secteurs sur lesquels plusieurs candidats misent pour capter un maximum de voix.

Des infractions similaires ont également été signalées dans d'autres quartiers de la wilaya.



L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé à maintes reprises la nécessité de respecter les dispositions légales régissant la campagne électorale, notamment en ce qui concerne l'affichage et la publicité politique, mettant en garde contre l'utilisation des façades publiques, des commerces, des cafés ou de tout autre espace non légalement destiné à cet usage. La loi organique relative au régime électoral impose à toutes les listes et candidats de respecter les emplacements réservés à l'affichage, afin de garantir le principe d'égalité des chances et d'équité entre les différents concurrents.

Par ailleurs, les observateurs constatent une absence quasi totale des affiches des listes électorales dans de nombreuses rues d'Oran, à l'exception de quelques affiches individuelles dont les auteurs mettent l'accent sur leurs numéros et leurs étiquettes partisans. De nombreuses affiches ont également été déchirées ou détériorées.

Avec l'évolution des moyens de communication, la plupart des candidats ont renforcé leur présence sur les réseaux sociaux, devenus la plateforme privilégiée pour se faire connaître et promouvoir leurs activités.

Toutefois, des observateurs de la vie

politique estiment que l'influence virtuelle ne suffit pas à elle seule à garantir les voix, car l'interaction numérique ne se limite pas au seul corps électoral concerné par la circonscription.

Le contact direct sur le terrain reste donc plus efficace pour convaincre les citoyens et les inciter à se rendre aux urnes.

À l'approche du scrutin, la campagne électorale affiche une certaine parité dans l'activité des partis, que ce soit par l'ouverture des permanences, l'organisation de sorties de proximité ou la publication de photos des activités sur les plateformes numériques.

Ce qui frappe toutefois les observateurs, c'est l'absence de présentation détaillée des programmes électoraux chez plusieurs partis et listes candidates, au profit d'une focalisation sur la présentation des candidats et leurs portraits.

Les discours électoraux affichés sont par ailleurs largement similaires, mettant l'accent sur l'amélioration des performances du Parlement, le service au citoyen et la prise en charge de ses préoccupations, ainsi que sur le traitement des dossiers sociaux, le soutien à l'économie nationale, l'offre de davantage d'opportunités aux jeunes, l'encouragement de l'investissement et le développement de tous les secteurs.

KADA HAMI, DIRECTEUR DE LA CAMPAGNE DE LA LISTE PARLEMENTAIRE DU FRONT EL MOUSTAKBAL À CAP DZ :

« Le résultat sera tranché et nous ne redoutons aucun adversaire à Oran »

Habib Benaouda

Le directeur de campagne du Front El Moustakbal, Kada Hami, s'est montré particulièrement confiant, ce lundi, quant aux chances de sa liste lors des élections législatives en cours. Intervenant lors d'une sortie de terrain, il a affirmé que le résultat est d'ores et déjà acquis et que son parti ne redoute aucun concurrent dans la wilaya d'Oran. S'appuyant sur un ancrage local solide et un contact permanent avec les citoyens, le Front El Moustakbal mise avant tout sur la proximité de ses candidats avec les préoccupations quotidiennes des habitants. Selon M. Hami, cette proximité constitue l'un des principaux atouts du parti pour ce scrutin. Le directeur de campagne a affirmé que la liste est "connue des habitants d'Oran", ajoutant que la communication ne s'est pas limitée à la période de la campagne électorale, mais s'est poursuivie au cours des dernières années à travers le suivi de diverses questions et préoccupations locales.

Il a indiqué que le précédent mandat parlementaire a été une opportunité de servir les citoyens et de défendre leurs revendications, assurant que les députés du parti ont été un soutien pour de nombreuses catégories sociales et ont contribué à transmettre les préoccupations des citoyens aux instances compétentes, ce qui s'inscrit, selon lui, dans le devoir politique et représentatif auquel le parti est attaché. L'intervenant a également souligné que le Front El Moustakbal a réussi à construire des ponts de communication avec les différentes régions de la wilaya, y compris ce qu'il a appelé "Oran profonde", ce qui a permis au parti d'avoir une connaissance précise des besoins et des aspirations des citoyens. Le directeur de campagne a conclu sa déclaration en affirmant que le parti Front El Moustakbal dans la wilaya d'Oran aspire à réaliser un résultat positif lors de ce scrutin, considérant que le projet porté par le parti représente une vision d'avenir qui répond aux aspirations des jeunes et des citoyens en général.

DINAR BADR EDDINE
FACE AU MOUHAFID

BOUCHEIKHI CHEIKH

Une lutte fratricide qui mijote sur le feu des élections

Habib Benaouda

Les cercles du parti du Front de Libération Nationale (FLN) à Oran vivent au rythme d'une effervescence interne accélérée, en concomitance avec la campagne électorale en cours, dans un contexte où des indices évoquent l'émergence d'une lutte non déclarée entre deux courants au sein de la Mouhafada. L'un est mené par le directeur de la campagne électorale de la liste législative et membre du comité central, Dinar Mohamed Badreddine, et l'autre gravite autour du Mouhafid (responsable local) et parlementaire Boucheikhi Cheikh.

Des sources internes au parti évoquent une situation de froideur dans la communication et la coordination entre les deux parties, dont les contours sont apparus lors des activités de terrain de la campagne électorale, malgré le souci affiché de montrer l'unité du rang face aux militants et à l'opinion publique. Des observateurs estiment que ces divergences reflètent une lutte précoce concernant l'avenir de la direction de la Mouhafada après la fin de l'échéance législative.

Selon les informations circulant, Dinar, soutenu par certains membres du comité central, un ancien président de l'assemblée de wilaya et des cadres du parti, se prépare à mener la bataille pour succéder à Boucheikhi Cheikh à la tête de la Mouhafada, profitant de sa présence à la direction de la campagne électorale et de l'influence et des vastes contacts de terrain qu'elle lui procure. En revanche, d'autres sources confirment que le Mouhafid actuel, Boucheikhi Cheikh, bénéficie toujours d'un soutien considérable au sein des structures du parti, et que les discussions sur son départ sont prématurées, d'autant qu'il envisage, selon les mêmes sources, de procéder à un mouvement organisationnel au sein de la Mouhafada après le 2 juillet prochain, comprenant une redistribution des tâches et des responsabilités aux membres du bureau local, en adéquation avec la prochaine étape.

Il semble que les résultats des élections législatives seront le facteur décisif pour faire pencher la balance en faveur de l'un des deux camps, chaque partie cherchant à capitaliser sur le résultat électoral pour renforcer sa position au sein du parti et consolider son influence dans ses structures organisationnelles. Des observateurs de la vie politique estiment que l'état de compétition actuel, s'il dépasse les limites organisationnelles, pourrait avoir un impact négatif sur les performances du parti au cours de la prochaine période. En effet, la poursuite des tensions internes pourrait affaiblir la cohésion des bases militantes et disperser les efforts des militants, les éloignant de l'objectif principal consistant à obtenir de solides résultats électoraux. De plus, toute division au sein des structures du parti pourrait affecter son image auprès des électeurs et limiter sa capacité à aborder les prochaines échéances avec le même dynamisme et la même efficacité.

Entre les calculs de certains membres du comité central et les paris du groupe du secrétaire de la Mouhafada, la question reste posée : ces tensions resteront-elles dans le cadre d'une compétition organisationnelle légitime, ou se transformeront-elles en une confrontation ouverte pour la direction du FLN à Oran dans les mois à venir, surtout après que les résultats du scrutin législatif actuel seront connus et qu'ils redistribueront les cartes des forces au sein du parti dans la capitale de l'Ouest algérien ?

KARIM KATEB

Faire de la connaissance et de l'innovation les moteurs du développement



★ مرشح الإنتخابات التشريعية ★
 02 جويلية 2026
 • حزب جبهة التحرير الوطني •
FLN
القائمة 2
 من أجل تنمية اقتصادية
 وتشغيل مشرف لولاية وهران
 صوتكم قوة...
 وتقتكم مسؤولية
انتخب رقم 10
البروفيسور
كاتب كريم
 مدير مركز وهران لجامعة التكوين المتواصل
 ديدوش مراد

Djamila M

À l'approche des élections législatives du 2 juillet 2026, le professeur Karim Kateb s'impose parmi les profils académiques engagés dans la course à la représentation de la wilaya d'Oran sous la bannière du Front de libération nationale (FLN). Universitaire reconnu et spécialiste des questions économiques et du développement, il ambitionne de mettre son expérience au service des citoyens et du rayonnement de la capitale de l'Ouest.

Un engagement axé sur la représentation d'Oran

Directeur du Centre d'Oran de l'Université de la formation continue Didouche-Mourad et coordinateur de la région Ouest 1, Karim Kateb estime que sa candidature découle d'une conviction forte : contribuer activement à l'effort natio-

nal et assurer une représentation digne du poids économique, scientifique et historique de la wilaya d'Oran. Selon lui, cette responsabilité exige une présence active au service des citoyens et une vision orientée vers le développement durable et la valorisation des potentialités locales.

Un parcours académique et professionnel d'excellence

Né le 16 avril 1981 à Oran, Karim Kateb figure parmi les universitaires spécialisés dans les sciences économiques et le développement. Son parcours académique lui a permis d'accéder au grade de professeur de l'enseignement supérieur, après une progression scientifique soutenue. Il est titulaire d'un doctorat d'État en sciences économiques, d'une habilitation universitaire ainsi que d'un master en management international des affaires. Sa formation s'étend également à la finance, au commerce international, au tourisme et à la gestion hôtelière. Sur le plan professionnel, il a évolué au sein de plusieurs institutions, notamment dans l'enseignement supérieur, les structures économiques, la Chambre de commerce et d'industrie ainsi que l'Entreprise portuaire d'Oran, ce qui lui confère une connaissance approfondie des enjeux économiques et institutionnels.

Emploi et développement économique au cœur du programme

Le programme électoral du candidat repose principalement sur la relance économique et la création d'emplois. Karim Kateb plaide pour un soutien accru aux start-up, aux petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux porteurs de projets, qu'il considère comme des moteurs essentiels de croissance. Il défend également la promotion de l'investissement productif, le développement de l'économie numérique et de l'économie de la connaissance, ainsi que le renforcement des passerelles entre l'université et le monde socio-économique. Pour lui, la valorisation des compétences et de l'innovation constitue un levier central pour transformer durablement l'économie nationale.

Recherche scientifique et modernisation de l'université

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, Karim Kateb met l'accent sur l'amélioration des conditions des en-

seignants, des chercheurs et des étudiants. Il appelle à un renforcement de la recherche appliquée en adéquation avec les besoins de l'économie nationale. Son approche repose également sur la promotion de l'innovation, des brevets et des projets de start-up issus du milieu universitaire, ainsi que sur le développement de la coopération entre universités et entreprises.

Développement local et justice sociale

Le candidat propose également une série de mesures visant à soutenir les projets de développement local dans la wilaya d'Oran. Il met en avant la nécessité de renforcer les infrastructures, d'améliorer les services publics et de valoriser le potentiel touristique, économique et culturel de la région. Sur le plan social, il s'engage à défendre le pouvoir d'achat des citoyens, à soutenir les catégories vulnérables et à contribuer à l'amélioration des secteurs de la santé, de l'éducation et du logement, dans une logique de justice sociale et d'équité. Karim Kateb accorde une importance particulière à la gouvernance. Il plaide pour un meilleur contrôle de l'exécution des programmes de développement, une gestion transparente des finances publiques et une relation continue entre les élus et les citoyens. Il insiste également sur la nécessité de rendre compte régulièrement de l'action parlementaire et de maintenir un dialogue permanent avec la population.

Une présence active dans le débat public

Au-delà de ses fonctions académiques, le professeur Karim Kateb est également présent dans le débat public à travers ses interventions médiatiques et scientifiques. Auteur de plusieurs publications en langue anglaise, il participe régulièrement à des colloques nationaux et internationaux consacrés aux questions économiques. Il intervient également en tant qu'expert sur des plateaux de télévision et à la radio, où il analyse les enjeux économiques et de développement. À l'approche du scrutin, Karim Kateb espère obtenir la confiance des électeurs de la wilaya d'Oran. Il affirme que son engagement reste centré sur la défense des intérêts de la population et la contribution au développement local, qu'il place au cœur de son action future au Parlement.

DEMOU KHEIREDDINE

Un profil juridique dans la course aux législatives à Mascara

I. Yacine

La campagne des élections législatives de 2026 s'annonce particulièrement suivie dans la wilaya de Mascara, où plusieurs candidats cherchent à convaincre un électoral marqué par des préoccupations économiques, sociales et agricoles. Parmi les candidats engagés dans cette échéance figure Demou Kheireddine, connu sous le prénom de « Azzedine », qui se présente sur la liste du Mouvement de la société pour la paix (MSP).

Un parcours académique et professionnel ancré dans le droit

Âgé de 44 ans, le candidat réside dans la commune de Mamounia, située à proximité du chef-lieu de wilaya. Son parcours se distingue par une formation universitaire et professionnelle essentiellement orientée vers les métiers du droit. Titulaire d'une licence en sciences juridiques et administratives, il a ensuite obtenu un master 2 en droit, spécialité droit judiciaire. Son cursus a également été complété par un certificat d'aptitude à la profession d'avocat ainsi qu'un certificat d'aptitude à la profession d'huissier de justice. Avant d'exercer son activité actuelle, Demou Kheireddine a travaillé au sein de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR). Il occupait alors un poste de cadre au niveau du groupement régional d'exploitation de Mascara. Cette expérience lui a permis d'évoluer dans un environnement directement lié aux réalités économiques et agricoles de la région. Aujourd'hui, il exerce comme huissier de justice auprès de la Cour de justice de Mascara. Cette fonction l'amène à être en contact régulier avec les citoyens, les entreprises et les différentes composantes de la vie économique locale. Ce parcours professionnel constitue l'un des principaux éléments mis en avant par ses soutiens dans le cadre de la campagne électorale.

Une proximité revendiquée avec le terrain et le monde agricole

Originaire d'une famille connue dans la commune de Ma-

mounia, Demou Kheireddine bénéficie également d'un réseau relationnel construit au fil des années. Dans cette localité ainsi que dans plusieurs communes voisines, son nom est associé à différentes activités sociales et de proximité. Cette présence sur le terrain représente un atout dans une élection où la connaissance directe des candidats demeure un facteur important dans le choix des électeurs. Le candidat dispose par ailleurs d'un intérêt particulier pour les questions liées à l'agriculture, secteur qui occupe une place centrale dans l'économie de nombreuses communes de la wilaya. Son passage au sein de la Banque de l'agriculture et du développement rural lui a permis d'acquérir une connaissance des préoccupations du monde agricole. Dans plusieurs zones à vocation rurale, cette dimension pourrait constituer un élément favorable auprès d'une partie de l'électorat concernée par les enjeux de la production agricole, de l'investissement et du développement local.

Un engagement politique dans la continuité

Sur le plan politique, ses partisans soulignent la continuité de son engagement au sein du MSP. Selon les informations disponibles, il n'a pas été connu pour avoir milité dans d'autres formations politiques auparavant. Cette stabilité est présentée comme un signe de cohérence dans son parcours partisan et de fidélité à la ligne politique du mouvement qu'il représente aujourd'hui. L'environnement familial constitue également une composante de sa présence locale. Son frère, Demou Ali, exerce une activité commerciale connue dans le quartier Aïn El Kahla à Mamounia. La famille est par ailleurs associée à diverses initiatives de solidarité et d'action sociale dans la région, ce qui lui a permis de développer des liens avec une partie de la population locale. Dans une wilaya qui dispose de huit sièges à l'Assemblée populaire nationale, la compétition s'annonce ouverte entre les différentes listes en présence. Les équilibres électoraux dépendront de plusieurs facteurs, notamment la mobilisation des électeurs, l'implan-



tation locale des candidats et leur capacité à convaincre au-delà de leurs bases traditionnelles. Pour Demou Kheireddine, la campagne repose ainsi sur un ensemble d'éléments mêlant expérience professionnelle, formation juridique, proximité avec les habitants et connaissance des réalités agricoles de la région. À l'approche du scrutin, les électeurs de Mascara auront à départager les différents profils en lice pour représenter la wilaya au sein de la future Assemblée populaire nationale.

ABDELMOUMEN ABD RABBI, CANDIDAT DU FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE À ORAN

Une expérience professionnelle et politique au service de la nation et du citoyen



Djamila M

Le candidat Abdelmoumen Abd Rabbi participe aux élections législatives prévues le 2 juillet 2026 dans la wilaya d'Oran, sous la bannière du Front de libération nationale (FLN). Il s'appuie sur un parcours dense au service de l'État algérien, construit sur plusieurs décennies d'engagement, principalement dans les secteurs de la sécurité nationale, de l'action institutionnelle et du travail

associatif.

Né le 14 novembre 1950 dans la commune de Marsa Ben M'hidi, wilaya de Tlemcen, marié et père de cinq enfants, il a suivi un cursus universitaire complet sanctionné par une licence en droit. Il a également enrichi sa formation par plusieurs certificats professionnels spécialisés, notamment dans la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et la criminalité organisée, obtenus tout au long de son parcours au sein de la Sûreté nationale.

Parcours d'un haut cadre de la sécurité nationale

Il entame sa carrière dans les rangs de la Sûreté nationale, où il gravit progressivement plusieurs échelons de responsabilité. Cette trajectoire lui permet d'acquérir une solide expérience en matière de gestion sécuritaire et administrative. Au fil des années, il occupe plusieurs postes de premier plan, notamment chef de la sûreté de la wilaya d'Alger, de Sidi Bel Abbès et de Chlef. Il dirige également la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Saïda, ainsi que les services de renseignements généraux de la sûreté de la wilaya de Tiaret. Il prend aussi la tête du service régional de lutte contre les stupéfiants et la contrebande à Tlemcen.

Il exerce par ailleurs les fonctions de chef de la sûreté de daïra à Aïn Témouchent (Oran) et à Maghnia (Tlemcen), avant de conclure sa carrière dans le grade de commissaire divisionnaire principal de police.

Un engagement associatif et académique durable

Après son départ à la retraite, il poursuit son engagement à travers le tissu associatif. Il occupe actuellement le poste de membre du bu-

reau exécutif national des retraités de la Sûreté nationale, ainsi que celui de président de la délégation exécutive régionale des retraités pour les wilayas de l'Ouest, dont le siège est basé à Oran. Sur le plan académique, il a exercé comme professeur de droit au centre de formation administrative d'Oran en 1977. Il a également été assistant contractuel à la faculté de droit de l'université d'Oran. Par la suite, il a poursuivi une activité professionnelle dans le domaine juridique en tant qu'avocat auprès du conseil, de 2011 à 2026.

Un engagement politique ancien et une candidature structurée

Sur le plan politique, Abdelmoumen Abd Rabbi Abdelmoumen a rejoint les rangs du Front de libération nationale en 1974. Son activité partisane s'est déployée entre les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès et Oran, consolidant progressivement son ancrage local.

Son programme électoral repose sur six engagements qu'il qualifie de réalistes et éloignés des promesses traditionnelles. Il affirme vouloir assurer un lien direct entre les citoyens et les institutions, en portant les préoccupations des habitants

d'Oran auprès des autorités centrales et en défendant les projets de développement nécessaires à la wilaya. Il prévoit également l'ouverture d'une permanence destinée à recevoir les citoyens et à écouter leurs doléances. Il s'engage en outre à mobiliser pleinement les prérogatives constitutionnelles liées à la législation et au contrôle de l'action gouvernementale, tout en contribuant au renforcement de la diplomatie parlementaire algérienne aux niveaux régional et international. Il entend également proposer des améliorations aux textes de loi afin de soutenir l'investissement et la création d'emplois pour les jeunes. Le candidat estime que les priorités du prochain mandat doivent porter sur des secteurs essentiels tels que la santé, la sécurité, l'éducation, les transports, le logement, l'emploi et la propreté urbaine. Il promet de défendre ces dossiers au sein de l'Assemblée populaire nationale à travers les mécanismes de contrôle et de législation. Il conclut en affirmant sa volonté de travailler avec l'ensemble des partenaires afin de faire d'Oran un modèle de développement économique et social, au service de l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

KHALED CHEKEBKEB

Un parcours entre éducation, médias et engagement humanitaire au service du développement

Djamila M

À l'approche des élections législatives, plusieurs profils émergent dans la wilaya d'Oran, portés par des trajectoires professionnelles et sociales variées. Parmi eux, Khaled Chekebkeb, candidat du Rassemblement national démocratique (RND), occupe la deuxième position sur la liste numéro un au niveau de la wilaya, avec l'ambition affichée de contribuer à la dynamique de développement et de proximité avec le citoyen.

Un profil à la croisée

de l'éducation et de l'administration

Khaled Chekebkeb se distingue par un parcours professionnel ancré dans le secteur de l'éducation et de la gestion administrative. Il dirige actuellement l'Institut national de formation des personnels du secteur de l'éducation nationale « Abdelhamid Benachenhou » à Oran, une fonction qui l'a conduit à participer activement à la formation et à la qualification des ressources humaines du secteur.

Convaincu du rôle central de l'investissement dans le capital humain, il considère l'éducation comme un levier fondamental de modernisation des institutions et de développement national.

Son implication s'étend également à plusieurs instances académiques, en tant que membre de conseils d'administration d'universités, d'instituts et de centres de recherche, reflétant une reconnaissance de son expertise dans les domaines pédagogique et organisationnel.



Une présence ancienne dans le paysage médiatique et culturel

Au-delà de son parcours administratif, le candidat du RND s'est également illustré dans le domaine médiatique et culturel. Il a participé durant de longues années à des activités de production et d'animation radiophonique, accumulant près de trois décennies d'expérience dans le champ de la communication.

Cette immersion dans les médias lui a permis de développer une proximité constante avec les citoyens, d'être à l'écoute de leurs préoccupations et de relayer leurs attentes à travers différents espaces d'expression publique. Sur le plan littéraire, il est également auteur de plusieurs ouvrages et textes relevant du champ de la pensée et de la fiction, en plus d'une production poétique ayant trouvé écho

auprès de plusieurs artistes et interprètes algériens.

Engagement humanitaire et vision politique axée sur le développement

L'expérience de Khaled Chekebkeb s'étend aussi au domaine associatif et humanitaire. Ancien scout et volontaire au sein du Croissant-Rouge algérien, il a pris part à diverses actions de solidarité et d'entraide, consolidant un engagement de terrain centré sur le service public et l'action sociale. Sur le plan politique, il affirme que l'engagement électoral constitue avant tout un moyen au service du citoyen. Dans ses déclarations, il insiste sur la nécessité de renforcer la présence des élus sur le terrain et de faire remonter les préoccupations sociales et économiques au sein des institutions. Il plaide également pour une

stratégie de développement fondée sur la diversification de l'économie nationale, notamment à travers la promotion de secteurs tels que l'agriculture, l'industrie, le tourisme, les mines et l'investissement, avec pour objectif la création de richesse et d'emplois. Par ailleurs, il accorde une importance particulière aux secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qu'il considère comme les piliers d'une société du savoir. Il insiste aussi sur la protection du pouvoir d'achat, le renforcement de la justice sociale et l'accompagnement des catégories vulnérables.

Une candidature placée sous le signe de la proximité

Dans une perspective plus large, le candidat appelle à une mobilisation collective pour faire face aux défis sociaux, notamment la lutte contre la drogue, la délinquance et les différentes formes de violence. Il plaide pour la mise en place d'un environnement favorable à la jeunesse, offrant des perspectives d'insertion, de travail et de créativité. Fort d'un parcours polyvalent mêlant éducation, médias, culture et engagement humanitaire, Khaled Chekebkeb aborde cette échéance électorale avec l'ambition de renforcer la proximité entre les institutions et les citoyens. Il espère ainsi obtenir la confiance des électeurs d'Oran afin de porter leurs préoccupations au sein du Parlement et contribuer à la mise en œuvre d'une vision nationale fondée sur la compétence, l'action et le service public.

CONSTANTINE

La société civile constantinoise se mobilise pour le vote



K.L

À l'approche des élections législatives du 2 juillet, la Fédération des associations de la société civile de Constantine se mobilise. Son président, Hakim

Lafouala, a annoncé le lancement d'une vaste campagne de sensibilisation, déployée dans l'ensemble de ses bureaux locaux et auprès de ses associations adhérentes.

Cette initiative, qui s'inscrit dans une dynamique nationale de renforcement de la citoyen-

neté, vise à rappeler l'importance du vote comme levier d'expression populaire et de représentation fidèle des attentes des citoyens. « Chaque suffrage est une pierre apportée à l'édifice démocratique », a souligné M. Lafouala, estimant que la participation est le gage d'une vie publique plus inclusive.

Pour mener à bien ce travail de proximité, la Fédération a constitué plus d'une centaine d'équipes, composées de femmes, de jeunes et d'étudiants.

Ces groupes sillonnent les quartiers de Constantine – notamment Daksi Abdessalem et Boudraa Salah en centre-ville – mais aussi les communes de la wilaya et les nouveaux pôles urbains. L'objectif : toucher un large public, multiplier les échanges et encourager l'acte de vote.

« Participer, c'est faire entendre sa voix et peser sur les décisions qui façonnent notre quotidien », a insisté le responsable, pour qui cette mobilisation de la société civile constitue un maillon essentiel de la chaîne démocratique.

YOUCEF AOUCICHICHE

« Le FFS vise le plus grand nombre de sièges" aux législatives »

A.T

Le Front des forces socialistes (FFS) aborde les élections législatives du 2 juillet avec des ambitions affirmées. Son Premier secrétaire national, Youcef Aouchiche, a déclaré dimanche à Alger, en marge d'une rencontre de proximité à Birkhadem, que son parti entendait décrocher des résultats « solides » et remporter le plus grand nombre de sièges possible. Optimiste quant à la capacité de sa formation à figurer parmi les forces politiques majeures de la capitale, M. Aouchiche a invité les mi-

litants à redoubler d'efforts jusqu'au dernier jour de la campagne pour diffuser le programme du parti et ses idées. « Chaque voix compte pour faire avancer le processus de développement du pays », a-t-il martelé, en appelant les citoyens à voter « avec responsabilité ».

Le FFS, qui présente 38 candidats dans la wilaya d'Alger, mise sur un Parlement renouvelé, lieu de contribution active à l'élaboration des politiques publiques et au soutien des collectivités locales dans leurs projets de développement. Le scrutin, a conclu M. Aouchiche, est une occasion unique d'exprimer les aspirations profondes des Algériens.

BLIDA

Les permanences de campagne, vitrines du dialogue citoyen

B.Y

Depuis l'ouverture officielle de la campagne électorale pour les élections législatives du 2 juillet, la wilaya de Blida vit au rythme d'une effervescence politique sans précédent. Partis politiques établis et listes indépendantes ont multiplié l'ouverture de permanences électorales à travers l'ensemble du territoire, transformant la région en un véritable carrefour d'échanges et de débats démocratiques. Réparties stratégiquement dans les différentes communes de la wilaya, ces permanences ne se limitent pas à de simples bureaux administratifs. Elles incarnent de véritables espaces de communication directe avec les électeurs, offrant aux citoyens l'opportunité de s'informer en détail sur les programmes des candidats. Les thématiques abordées couvrent un large spectre : développement local, amélioration du cadre de vie, emploi, logement, santé, éducation et services publics. Chaque citoyen peut ainsi confronter les propositions des candidats à ses propres réalités quotidiennes. Mais le rôle de ces permanences dépasse largement le cadre statique du bureau. Elles constituent également des points de départ pour des actions de terrain dynamiques. Les candidats et leurs équipes organisent des sorties régulières dans les quartiers populaires, les aggloméra-

tions périphériques et les zones reculées de la wilaya. Ces déplacements visent à toucher les populations souvent éloignées des centres urbains, à écouter leurs doléances et à les sensibiliser à l'importance de la participation au scrutin. Ce travail de fourmi, mené au quotidien, témoigne de la volonté des candidats de ne laisser aucun électeur sur le bord du chemin. Parallèlement à ces activités physiques, les permanences électorales ont su s'adapter aux évolutions technologiques. Les réseaux sociaux sont devenus des alliés de taille dans cette campagne. Facebook, Instagram et autres plateformes sont utilisés pour promouvoir les candidats, présenter leurs programmes de manière attractive, diffuser leurs agendas quotidiens et interagir en temps réel avec les électeurs. Cette double stratégie, à la fois traditionnelle et numérique, permet d'élargir considérablement l'audience et de renforcer la présence des candidats dans la course aux sièges de l'Assemblée populaire nationale. Interrogés par la presse, plusieurs candidats ont livré leur vision de ces permanences. Pour l'un d'eux, « l'action politique commence par l'écoute du citoyen. Une permanence n'est pas un lieu de distribution de promesses, mais un espace de recueil des aspirations et des difficultés vécues au quotidien. Tout programme électoral digne de ce nom doit refléter ces réalités et y apporter des réponses concrètes. » Un autre candidat a renchéri en affirmant que ces per-

manences sont « un lien direct avec les électeurs », favorisant un dialogue de proximité constructif autour des préoccupations sociales et économiques. Il a souligné que c'est dans ces échanges que se forge la confiance mutuelle nécessaire entre l'élu et ses administrés. Du côté des citoyens, les avis sont partagés entre satisfaction et attentes. Si beaucoup saluent l'initiative et la disponibilité des candidats, ils expriment également le souhait que ces permanences ne soient pas de simples structures temporaires, vouées à disparaître une fois les élections passées. Ils appellent à leur pérennisation, afin qu'elles deviennent des espaces permanents d'écoute, de suivi et de médiation entre la population et les futurs députés. « Nous voulons des élus qui restent accessibles, qui reviennent sur le terrain pour rendre compte de leur travail et qui honorent leurs engagements électoraux », confie un habitant de la commune de Boufarik. Cette aspiration citoyenne témoigne d'une maturité démocratique croissante et d'une exigence légitime de redevabilité.

La campagne électorale à Blida illustre ainsi toute la complexité et la richesse du processus démocratique en cours.

Les permanences électorales, par leur double fonction de vitrine programmatique et de laboratoire d'écoute, incarnent l'espoir d'un renouveau du lien entre les gouvernants et les gouvernés, pierre angulaire de toute démocratie vivante.

SÉTIF

Benbarek (FLN) fait des législatives un "tournant" pour le développement et la réforme

S.Y

En déplacement à Sétif pour la campagne électorale, le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benbarek, a qualifié les élections législatives du 2 juillet prochain d'« étape majeure » pour le renforcement des institutions, la consolidation des acquis nationaux et la poursuite du chantier du développement et des réformes. Devant un public réuni à la maison de la Culture Houari-Boumediène, M. Benbarek a présenté ce scrutin comme « une bataille démocratique pour un avenir triomphant de l'Algérie ». Il a insisté sur la dimension nationale de l'échéance, appelant à une « large participation » des électeurs, gage, selon lui, de légitimité et de continuité pour le pays. Le responsable du FLN a également mis en avant la détermination de ses candidats, porteurs d'« un projet clair » et animés d'une « volonté sincère » de répondre, une fois élus, aux attentes des citoyens sur le terrain. Il a conclu son intervention par un vibrant appel au vote massif, invitant les Algériens à faire du 2 juillet « un acte de fidélité à la mémoire des Martyrs et un levier de confiance dans l'avenir ».

ATMANE

MAZOUZ (RCD)

"Nos candidats resteront proches des citoyens, bien après les élections"

K.M

En meeting à Souk El Tenine, sur la place des Martyrs, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Atmane Mazouz, a affirmé que les candidats de son parti, s'ils sont élus à l'Assemblée populaire nationale, resteront fidèles à leurs engagements et à l'écoute des préoccupations des citoyens.

M. Mazouz a présenté le programme de sa formation comme « riche » et « important », articulé autour de 100 propositions concrètes visant à améliorer les conditions de vie dans plusieurs secteurs. Il a appelé les électeurs de la wilaya de Béjaïa à accorder leur confiance à la liste du RCD, insistant sur la proximité et la présence continue de ses candidats sur le terrain pour porter la voix des citoyens au Parlement.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Oran1 fait émerger la première génération algérienne de l'agriculture de précision

Meriem B

L'agriculture algérienne vient de franchir une étape inédite dans son rapprochement avec les technologies de pointe. À l'Université Oran 1 Ahmed Ben Bella, les soutenances de la première promotion nationale de master en agriculture de précision ont consacré l'émergence d'une nouvelle filière universitaire appelée à former les futurs spécialistes de l'agriculture intelligente, un domaine devenu stratégique pour les ambitions nationales de sécurité alimentaire et de modernisation du secteur agricole. Accueilli ce dimanche à la Faculté des sciences de la nature et de la vie, la première soutenante dans cette nouvelle spécialité a réuni responsables universitaires, enseignants, étudiants et partenaires du secteur autour d'une formation pionnière qui place l'Algérie dans le cercle encore restreint des pays misant sur les technologies avancées pour optimiser la production agricole et préserver les ressources naturelles.

Une formation née d'une vision anticipatrice

Pour le directeur de l'Université Oran 1, le Pr Abdelmalek Amine, cette première nationale constitue bien davantage qu'un simple aboutissement académique. Elle représente l'aboutissement d'un projet en parfaite cohérence avec les orientations stratégiques de l'État visant à renforcer les compétences scientifiques dans les secteurs à fort potentiel de développement. Le doyen de la Faculté des sciences de la nature et de la vie, le Pr Zoheir Melouk, a pour sa part souligné la portée particulière de cette première promotion. Selon lui, l'agriculture ne peut plus être appréhendée uniquement comme une activité de production. Elle est devenue un enjeu majeur de souveraineté nationale, de stabilité économique et de sécurité alimentaire. Dans ce contexte, l'agriculture de précision apparaît comme une réponse concrète aux défis contemporains. Elle repose sur l'exploitation des technologies numériques pour mieux comprendre les sols, surveiller les cultures, optimiser l'irrigation et améliorer les rendements tout en réduisant les coûts et l'impact environnemental.

Quand l'intelligence artificielle entre dans les champs

Cette nouvelle génération d'agronomes est appelée à maîtriser des outils jusque-là peu répandus dans les exploitations agricoles algériennes : drones, capteurs intelligents, systèmes d'information géographique, images satellitaires, intelligence artificielle et analyse de données massives. L'objectif est de permettre aux agriculteurs de prendre des décisions plus précises et plus rapides afin d'améliorer la rentabilité de leurs exploitations tout en rationalisant l'utilisation de l'eau, des engrais et des produits phy-

tosanitaires. Pour le Pr Benaissa Noureddine, responsable de la spécialité, cette approche répond directement aux besoins actuels du secteur agricole. L'utilisation des nouvelles technologies offre des perspectives importantes en matière d'augmentation des rendements, de réduction des coûts de production et d'amélioration globale de la performance des exploitations.

L'aboutissement d'un projet international

La naissance de cette spécialité remonte à plusieurs années. Responsable de la formation, le Pr Belkhdja Moulay rappelle qu'elle a vu le jour dans le cadre d'un projet Erasmus financé par l'Union européenne. Lancée à partir de 2017 sous la forme d'une licence professionnelle, elle a progressivement évolué jusqu'à déboucher aujourd'hui sur la formation des premiers diplômés de master. Conçue dès l'origine comme une formation professionnalisante, la filière s'appuie sur un vaste réseau de partenariats avec les directions des services agricoles, des organismes interprofessionnels et plusieurs institutions spécialisées. Ces collaborations permettent aux étudiants de confronter leurs acquis théoriques aux réalités du terrain et de développer des solutions adaptées aux besoins des agriculteurs.

Des recherches au service de l'agriculture nationale

Les travaux présentés lors de cette première soutenante illustrent parfaitement cette orientation appliquée. Les étudiantes Sarra Khatou et Halima Merabet ont notamment consacré leur mémoire à la détection et à la gestion de l'infestation de *Dactylopius opuntiae*, un ravageur qui menace les cultures de figuier de Barbarie en Algérie. Leur étude combine l'imagerie hyperspectrale, les techniques d'apprentissage automatique et l'utilisation de biopesticides à base d'huiles essentielles afin de proposer une solution innovante et respectueuse de l'environnement. Une approche qui permet non seulement de détecter rapidement les attaques du parasite, mais également de réduire le recours aux pesticides chimiques.

Cap sur le doctorat

Forte de cette première promotion, composée d'une quinzaine d'étudiants, l'équipe pédagogique envisage désormais l'ouverture d'une formation doctorale afin d'assurer la continuité de ce parcours unique en Algérie. Au-delà de la réussite de cette première soutenante, l'événement consacre surtout l'émergence d'une expertise nationale dans un domaine appelé à jouer un rôle déterminant dans l'avenir du secteur agricole. À l'heure où la sécurité alimentaire figure parmi les priorités stratégiques du pays, l'agriculture de précision apparaît désormais comme l'un des leviers les plus prometteurs pour conjuguer innovation technologique, performance économique et développement durable.

GRATUITÉ DES PLAGES

Plus de 500 équipements saisis sur une plage de Marsa El Hadjadj

Sarah M

À mesure que la saison estivale s'installe, les autorités de la wilaya d'Oran affichent leur détermination à faire respecter la réglementation sur les plages et à garantir aux estivants un accès libre aux espaces balnéaires. Une nouvelle opération menée à Marsa El Hadjadj vient illustrer cette volonté de préserver le caractère public du littoral face aux pratiques informelles qui refont surface chaque été. Dimanche matin, une intervention de terrain conduite par la cellule de l'environnement et de la protection du cadre de vie relevant du cabinet du wali a permis la saisie d'un important lot de mobilier installé sans autorisation sur la Grande Plage de la commune. Le bilan fait état de 410 chaises et 110 tables retirées des lieux. L'opération s'inscrit dans le cadre des instructions données par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, qui a placé parmi les priorités de la saison estivale la préservation de la gratuité des plages et la protection des droits des vacanciers. Les équipements saisis occupaient illégalement une

partie de l'espace balnéaire, limitant de facto l'accès libre des citoyens à une zone relevant du domaine public. Au-delà du simple retrait de matériel, cette intervention traduit une orientation plus large des pouvoirs publics visant à rétablir l'autorité de la loi sur les espaces côtiers. Chaque année, les phénomènes d'occupation anarchique des plages suscitent de nombreuses plaintes de la part des familles et des estivants, confrontés à des pratiques qui altèrent l'esprit même de service public attaché à ces lieux de détente. Les services concernés assurent que les actions de contrôle seront maintenues tout au long de l'été, notamment dans les plages enregistrant une forte fréquentation. L'objectif est double : empêcher toute tentative d'appropriation illégale des espaces communs et offrir aux visiteurs des conditions d'accueil conformes à la réglementation. À travers cette démarche, les autorités locales entendent rappeler que le littoral constitue un patrimoine collectif dont la jouissance doit demeurer accessible à tous, sans distinction ni contrainte financière imposée de manière illégale.

LUTTE CONTRE L'OCCUPATION ILLÉGALE DE L'ESPACE PUBLIC

Des matériaux de construction saisis à Bouamama

D Hadjar

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, une opération de contrôle a été menée lundi par la cellule de l'environnement et de la protection du cadre de vie relevant du cabinet du wali, aboutissant à la saisie de matériaux de construction exposés illégalement à la vente sur la voie publique au niveau de la délégation communale de Bouamama.

Cette intervention s'inscrit dans la continuité des actions engagées par les autorités locales pour lutter contre les différentes formes d'occupation anarchique de l'espace public et préserver l'environnement urbain. Les agents de contrôle ont constaté la présence de matériaux de construction installés sur des places publiques et aux abords des routes, en violation de la réglementation en vigueur. Les produits saisis étaient exposés

à des fins commerciales sans les autorisations requises, entravant parfois la circulation des usagers et portant atteinte à l'esthétique urbaine. L'opération a permis de libérer plusieurs espaces occupés de manière irrégulière et de rappeler aux commerçants l'obligation de respecter les règles encadrant l'exercice de leurs activités. Les services concernés soulignent que ces interventions se poursuivront à travers différentes communes et délégations de la wilaya afin de mettre un terme aux pratiques susceptibles de nuire au cadre de vie des citoyens. Cette démarche s'inscrit également dans une politique plus large visant à renforcer la protection de l'environnement, à préserver la salubrité des espaces publics et à garantir une meilleure organisation des activités commerciales. Les autorités locales réaffirment, à travers ce type d'opérations, leur détermination à faire respecter la réglementation et à lutter contre toute forme d'occupation illicite du domaine public.

UNE PREMIÈRE À ORAN Majda Zenadi prend les rênes de la direction du Tourisme

Toufik K

Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a procédé, lundi, à l'installation de Mme Majda Zenadi dans ses nouvelles fonctions de directrice du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran. Lors de cette cérémonie, le chef de l'exécutif local a adressé ses félicitations à la nouvelle responsable, lui souhaitant plein succès dans la conduite des missions qui lui sont confiées à la tête d'un secteur revêtant une importance particulière pour la capitale de l'Ouest. Il a souligné que la vocation touristique d'Oran, portée par son littoral, son patrimoine historique et son rayonnement culturel, exige une mobilisation permanente en faveur du développement et de la promotion de la destination. Le wali a également insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts visant à renforcer l'attractivité touristique de la wilaya, à améliorer la qualité des prestations offertes aux visiteurs et à valoriser davantage le patrimoine artisanal local. Cette nomination s'inscrit dans la dynamique engagée pour accompagner le développement du secteur et consolider la place d'Oran parmi les principales destinations touristiques du pays.

EL ANÇOR La plage Les Pins dotée d'un nouveau centre de la Protection civile

T. K

À l'approche du pic de la saison estivale 2026, les infrastructures d'accompagnement des plages continuent de se renforcer à travers la wilaya d'Oran. La Direction des travaux publics a annoncé l'achèvement des travaux de réalisation du nouveau centre de la Protection civile de la plage Les Pins, située dans la commune d'El Ançor. Inscrit dans le cadre des projets d'aménagement et de modernisation des espaces balnéaires, cet équipement vient consolider le dispositif de sécurité mis en place durant la période estivale, marquée par une forte affluence des estivants sur le littoral oranais. Le nouveau siège offrira aux éléments de la Protection civile des conditions de travail plus adaptées à l'exercice de leurs missions de secours, d'intervention et de prévention. Cette infrastructure permettra également d'améliorer la rapidité de prise en charge des situations d'urgence et de renforcer la couverture opérationnelle au niveau de cette plage particulièrement fréquentée durant l'été. À travers cette réalisation, les autorités locales poursuivent leurs efforts visant à garantir un accueil sécurisé des vacanciers et à assurer les meilleures conditions de surveillance des zones de baignade, contribuant ainsi à la préservation de la sécurité des citoyens tout au long de la saison estivale.

ECOLE DE COMMANDEMENT ET D'ETAT-MAJOR DE TAMENFOUST

Sortie de la 54e promotion

Le Commandant des Forces terrestres, le Général de Corps d'Armée Mostefa Smaali, a présidé, lundi à l'Ecole de Commandement et d'Etat-major "Chahid Hamouda-Ahmed, dit Si El-Haouès" de Tamenfoust (Alger), la cérémonie de sortie de la 54e promotion d'officiers stagiaires des cours de Commandement et d'Etat major au titre de l'année 2025-2026.

Après la cérémonie d'accueil et le passage en revue de la promotion sortante sur la place d'armes par le Commandant des Forces terrestres, le Commandant de l'Ecole, le Général-major Mohamed Omar, a prononcé une allocution dans laquelle il a abordé les grands axes de la formation ainsi que les connaissances militaires et scientifiques acquises par les officiers stagiaires auprès de cadres qualifiés, ce qui "leur permettra d'accomplir leurs nobles missions avec professionnalisme".

Il a également salué "l'intérêt majeur et continu accordé par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP),



en général, et le Commandement des Forces terrestres en particulier, au développement de cet édifice de formation", exhortant les membres de cette nouvelle promotion à "déployer un maximum d'efforts pour défendre la souveraineté, la sécurité et la stabilité de la patrie". Après avoir remis les attestations aux majors de promotion, le Com-

mandant des Forces terrestres a donné son accord pour baptiser la promotion sortante du nom du Chahid Mohamed Harfouchi.

La cérémonie s'est clôturée par des défilés militaires exécutés par les officiers stagiaires au rythme de la musique militaire. En marge de la cérémonie, le Général de Corps d'Armée Mos-

tefa Smaali, a inauguré de nouvelles infrastructures et assisté à une présentation des mémoires de fin d'études au complexe pédagogique. A cette occasion, la famille du Chahid Mohamed Harfouchi a été honorée par le Commandant des Forces terrestres, avant que la cérémonie ne prenne fin avec la signature du livre d'or de l'Ecole.

JORDANIE

Attaf s'entretient avec son homologue tunisien et un diplomate libyen

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu, lundi à Amman (Jordanie), avec le chargé de gestion des affaires au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale dans le Gouvernement d'union nationale libyen, M. Taher Al-Baour, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'est déroulée en marge de la réunion ministérielle arabe consultative et des travaux de reprise de la 165e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel.

Les entretiens ont permis d'examiner "les derniers développements survenus dans le processus de règlement politique en cours en Libye, ainsi que les défis et obstacles rencontrés à différents niveaux", conclut le communiqué.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti, en marge de la réunion ministérielle arabe consultative, et des travaux de la reprise de la 165e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, tenus lundi dans la capitale jordanienne Amman, indique un communiqué du ministère. Lors de ces entretiens, "les deux ministres ont passé en revue les différents aspects de la dynamique remarquable marquant les relations bilatérales, dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne, tenue en décembre 2025 à Tunis, notamment dans les secteurs du commerce, du tourisme, des transports et de l'énergie, outre la préparation des prochaines échéances bilatérales", précise la même source. Au plan multilatéral, "les deux parties ont échangé les points de vue et analyses autour des questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye, et la sécurité et la coopération dans le bassin méditerranéen", conclut le communiqué.

FEUX DE FORÊTS

La protection civile mobilise les grands moyens

La Direction générale des forêts (DGF) a mis en place un dispositif renforcé de prévention et de lutte contre les feux de forêts, et ce dans le cadre de la campagne 2026 s'appuyant notamment sur le déploiement à l'échelle nationale d'importants moyens matériels, logistiques, et technologiques, soutenus par une flotte de canadiens.

"La campagne 2025-2026, lancée le 1er mai et qui se poursuit jusqu'au 30 novembre, se distingue par un recours accru aux moyens technologiques, notamment les drones pour la détection précoce des départs de feu", a indiqué à l'APS le directeur de la Protection de la faune et de la flore à la DGF, Essaid Si Ali.

Selon lui, 35 drones sont actuellement opérationnels, avec l'acquisition imminente de 80 autres afin de renforcer les capacités de surveillance.

Le système de surveillance comprend également 510 postes de vigie installés en zones forestières, permettant d'assurer une alerte précoce aux feux de forêts et une coordination directe avec les équipes d'intervention relevant de la DGF. Sur le plan opérationnel, le dispositif comprend 40 colonnes mobiles déployées à travers 40 wilayas, chacune composée de camion-citernes, appuyées par 544 brigades de première intervention chargées d'intervenir rapidement en cas de départ de feu.

Les travaux d'aménagement forestier ont été intensifiés en amont de la campagne et qui incluent l'ouverture et l'entretien de plus de 52.350 km de pistes forestières, la réalisation de 31.125 hectares de tranchées pare-feu, ainsi que la mise en place de plus de 3.000 points d'eau destinés aux opérations de lutte.

Des actions de désherbage et de débrous-

saillage ont aussi été menées en amont de la campagne afin de réduire les matières inflammables, notamment à proximité des routes, des lignes électriques et des voies ferrées.

Dans ce cadre, plusieurs secteurs sont mobilisés, a-t-il poursuivi, en citant celui de l'énergie via Sonelgaz pour le nettoyage des lignes à haute tension, les travaux publics pour les abords des routes, ainsi que l'entreprise ferroviaire pour les zones proches des voies.

Les agriculteurs dont les exploitations sont situées à proximité des forêts et les habitants des zones forestières ont été sensibilisés sur l'importance du nettoyage des terrains et de la création de bandes de protection autour des exploitations agricoles afin de limiter les risques d'incendie.

Les mesures de prévention prévoient également la fermeture temporaire de tronçons forestiers vulnérables en période de risque élevé, afin de limiter les départs de feu dans

ces zones, note M. Si Ali précisant que les citoyens sont orientés vers des espaces autorisés, notamment les parcs nationaux et les sites aménagés, afin de préserver les zones forestières en cette période estivale. Il a tenu à mettre en avant le rôle de la société civile avec plus de 2.500 associations écologiques impliquées dans les actions de prévention et de sensibilisation contre les risques des feux de forêts.

Le dispositif de lutte contre les feux de forêts de la DGF cette année s'appuie, d'autre part, sur d'importants moyens aériens mobilisés en coordination avec les interventions terrestres.

"La flotte comprend une vingtaine d'aéronefs, composée d'hélicoptères et d'avions bombardiers d'eau, destinée principalement aux opérations de lutte sur les zones difficiles d'accès et les reliefs escarpés", a indiqué le même responsable, ajoutant que le dispositif inclut notamment des appareils de type Air Tractor, dotés de grandes capacités.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Sortie d'une nouvelle promotion de diplômés

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie de clôture de l'année de formation 2025/2026, ainsi que la sortie d'une nouvelle promotion d'étudiants des instituts de formation spécialisés relevant du secteur.

Dans une allocution à cette occasion, M. Belmehdi a précisé que la nouvelle promotion "compte 405 diplômés de grade d'imam prédicateur, et 300 diplômés du corps d'enseignants coraniques", et ce dans le cadre de la couverture des besoins des écoles coraniques, outre "12 étudiants africains diplômés". Le

ministre a salué les efforts consentis en matière de "formation continue et de mise à niveau", relevant l'enregistrement de "moyennes d'excellence élevées" au niveau des instituts, ce qui dénote, a-t-il dit, "la qualité des programmes d'enseignement adoptés". M. Belmehdi a, en outre, souligné l'intérêt particulier accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au système de formation dans le secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, en tant que "pilier essentiel dans la préparation de compétences aptes à accomplir leur mission religieuse et nationale".

Par ailleurs, le ministre a fait état de "perspectives prometteuses pour le renforcement de la coopération internationale en matière de formation religieuse, notamment avec les pays du Sahel africain", à travers "des programmes et des projets de formation conjoints contribuant à la diffusion de la culture du juste milieu et de la modération, ainsi qu'à la promotion d'un discours religieux éclairé".

Au terme de son allocution, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a adressé un message aux nouveaux diplômés, les appelant à prôner "un discours fédérateur et unifié".

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE INAUGURE LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Une vitrine de l'économie florissante de l'Algérie

Wassila. B

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, lundi après-midi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), à l'inauguration de la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), organisée cette année sous le slogan "Confiance et stabilité pour une croissance durable", avec la participation d'opérateurs économiques et d'entreprises nationales et étrangères.

A son arrivée au Palais des expositions, le président de la République a été accueilli par de hauts responsables de l'Etat et de membres du Gouvernement, ainsi que de représentants d'organismes et d'institutions économiques. Le président de la République a entamé sa visite au niveau du pavillon de l'Espagne, invitée d'honneur de cette édition, qui participe avec plusieurs entreprises économiques. Le président de la République a suivi, à cette occasion, un exposé détaillé, avec statistiques et chiffres,



sur la 57e édition de la Foire internationale d'Alger, présenté par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif. Il s'est, par la suite, arrêté au niveau du stand du ministère de la Défense nationale où il a suivi des explications détaillées sur les différentes industries militaires et les structures de production de l'Armée nationale populaire (ANP). Le président de la République a aussi visité les pavillons du Tchad, de la Tunisie et du Sultanat d'Oman, qui participent à cette manifestation à travers de

nombreuses entreprises actives dans diverses filières et secteurs. Le président Abdelmadjid Tebboune a visité lors de la cérémonie d'ouverture officielle, plusieurs pavillons d'entreprises algériennes et étrangères participant à la 57e Foire internationale d'Alger, au Palais des Expositions de Pins Maritimes (Alger). Le président a été informé des réalisations et des investissements effectués par les entreprises algériennes dans divers secteurs. Dans ce contexte, il a visité le pavillon de Sonelgaz International, filiale du groupe Sonelgaz. Ce nouvel acteur du

secteur énergétique se développe actuellement dans plusieurs pays africains, et le président a exploré les possibilités de partenariat et d'investissement. Il a également visité le pavillon de l'Association nationale de la sous-traitance automobile (AIDA) et celui du Conseil algérien du renouveau économique. Le président a débuté sa visite de la foire par le pavillon de l'Espagne, pays invité d'honneur de cette édition, ainsi que par ceux du Tchad, de la Tunisie et d'Oman. Le Président de la République a également visité le pavillon du ministère de la Défense nationale, où il a entendu des explications détaillées sur les différentes industries militaires et les structures de production de l'Armée nationale populaire, en plus d'assister à une présentation détaillée de la 57e édition de la Foire internationale d'Alger, organisée cette année sous le slogan « Confiance et stabilité pour une croissance durable », avec la participation d'acteurs économiques et d'institutions nationales et étrangères.

FILIÈRE DE L'ACIER

Le groupe indien "Jindal SAW" va investir en Algérie

Le groupe indien "Jindal SAW Ltd", l'un des principaux producteurs mondiaux de tubes en fonte et en acier, a affiché son intérêt pour la concrétisation d'un projet d'investissement en Algérie, portant sur la réalisation d'un complexe industriel de production de tubes en acier de différents diamètres et dimensions, a indiqué dimanche l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Cet intérêt a été exprimé lors d'une audience accordée par le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, au siège de l'Agence, à une délégation de haut niveau

du groupe indien, conduite par son président, Prithavi Raj Jindal, en présence de l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, et de plusieurs responsables du groupe.

Lors de cette rencontre, la délégation indienne a présenté un exposé sur ce projet d'investissement visant à implanter un complexe industriel de fabrication de tubes en acier de différents diamètres et dimensions, afin de contribuer à répondre aux besoins du marché national et à renforcer les industries de transformation liées aux secteurs de l'énergie, des res-

sources en eau et des infrastructures. Cette séance de travail a également été l'occasion de passer en revue le climat d'investissement en Algérie et les procédures en vigueur pour la concrétisation des projets d'investissement, outre les avantages et les incitations offerts par le cadre juridique régissant l'investissement. Filiale du Groupement Jindal, le groupe "Jindal SAW" figure parmi les principaux acteurs mondiaux de l'industrie des tubes en acier et en fonte, fort d'une large expérience dans la réalisation de grands projets industriels à travers plusieurs pays.

ALGER

Arrestation de l'auteur des agressions contre les commerces

Un individu poursuivi pour vol avec violence commis dans des commerces dans la commune de Birkhadem (Alger) a été placé, dimanche, en détention provisoire, son procès étant renvoyé au 28 juin courant, a indiqué un communiqué du parquet de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs.

"En application des dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs porte à la connaissance de l'opinion publique qu'une plainte a été déposée auprès des services de la Gendarmerie nationale de Birkhadem par

plusieurs commerçants de ladite commune concernant le vol de leurs recettes quotidiennes, commis à la vue des clients et sous la menace d'une arme blanche brandie par l'auteur, ces faits s'étant déroulés de manière successive au cours d'une même journée", précise la même source. "Par ailleurs, des vidéos issues des caméras de surveillance de ces commerces ont été relayées sur les réseaux sociaux, montrant le dénommé Saïdani Souhil s'introduire dans les locaux de commerce, muni d'un sabre qu'il brandissait contre les victimes afin de leur dérober leur argent et de les agresser", ajoute le communiqué. "En date

du 21 juin 2026, le dénommé Saïdani Souhil a été présenté devant le parquet de la République, puis déféré devant le tribunal selon la procédure de comparution immédiate pour les chefs d'inculpation de vol avec violence en état de récidive, coups et blessures volontaires à l'arme blanche, et menaces de mort, conformément aux articles 350 bis, 54 bis 3, 266, 284 et 285 du Code pénal". "Après la comparution de l'accusé devant le tribunal, l'affaire a été renvoyée à l'audience du 28 juin 2026, avec ordonnance de placement en détention provisoire", conclut le communiqué du parquet de la République.

EDITO

L'Algérie tend la main à ses talents du monde entier

Wassila. B

La décision historique prise par le Conseil des ministres, sous l'impulsion éclairée du président Abdelmadjid Tebboune, de créer le Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger est absolument à saluer.

Bien plus qu'une simple mesure administrative, cette initiative incarne un tournant stratégique dans la conception même du développement national. Elle consacre la reconnaissance que le capital humain algérien ne se limite pas aux frontières géographiques du pays, mais s'étend à travers le monde, porté par des compétences de haut niveau qui n'ont jamais rompu les liens avec leur patrie. En offrant un cadre institutionnel et consultatif à cette élite scientifique, l'Algérie pose un acte de foi en sa diaspora et en sa capacité à rayonner internationalement.

Cette décision est accueillie avec une profonde satisfaction par les associations de la diaspora, notamment en France et en Belgique, qui y voient la concrétisation d'une promesse présidentielle constante. Comme l'a souligné Nasser Khabat, secrétaire général du MOUDAF, il s'agit d'une « avancée politique majeure » qui consacre la confiance accordée aux fils et filles du pays établis à l'étranger. En leur ouvrant grand les portes, le président Tebboune ne se contente pas de les honorer ; il les associe pleinement à la construction de l'Algérie de demain.

Cette orientation stratégique témoigne d'une vision résolument moderne, où le mérite et la compétence priment sur les distances, et où l'expertise acquise hors des frontières devient un atout pour la souveraineté scientifique et technologique du pays. Le Haut conseil, en tant qu'organe consultatif rattaché à la Présidence de la République et doté d'une autonomie financière, représente un outil opérationnel d'une rare efficacité. Il ne s'agit pas d'une structure de plus, mais d'un pont vivant entre les chercheurs algériens du monde entier et les institutions nationales.

Ce conseil permettra de canaliser les compétences dans des secteurs clés (énergie, agriculture, santé, numérique, environnement) où l'expertise de la diaspora peut faire la différence. En favorisant le libre échange d'idées et la co-construction de projets, l'Algérie se dote d'un levier puissant pour accélérer sa transition vers une économie de la connaissance, en phase avec les défis du XXIe siècle. Au-delà de l'aspect technique, c'est un message politique et humain d'une grande force qui est adressé à tous les Algériens du monde. En exprimant sa fierté nationale pour ses compétences établies à l'étranger, le président Tebboune rassemble les énergies et réconcilie la diaspora avec les aspirations de la Nation. Cette initiative brise le sentiment d'exil et transforme l'éloignement géographique en une opportunité de rayonnement mutuel. Comme l'a souligné Mme Benterki Fatiha, présidente de l'association « Espoir de mères et d'enfants » en Belgique, ce conseil permet aux talents de contribuer activement au développement, renforçant ainsi les passerelles entre l'Algérie et ses enfants, dans une démarche fondée sur l'intérêt suprême du pays.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Direction De La Sante Et De La Population
Wilaya D'Ain Temouchent
Établissement Public Hospitalier Hammam Bouhadjar
N° /Eph-Hbh/ 2026

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES

L'établissement Public Hospitalier de Hammam Bouhadjar lance un avis appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimal N° 03 /2026 Pour L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS A USAGE MEDICAL EN 13 LOTS SEPARÉS

- LOT 01 : Consommables D'anesthésie-Réanimation
- LOT 02 : Réactifs Et Consommables De Bactériologie
- LOT 03 : Bandelettes Et Réactifs De Sérologie
- LOT 04 : Réactifs Et Consommables De Laboratoire
- LOT 05 : Consommables D'hémodialyse
- LOT 06 : Pansements
- LOT 07 : Dispositifs Médicaux
- LOT 08 : Sondes Et Drains
- LOT 09 : Consommables A Usage Unique
- LOT 10 : Films Radiologie
- LOT 11 : Non Tissé
- LOT 12 : Antiseptiques
- LOT 13 : Ligatures

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'établissement public hospitalier de hammam bouhadjar-bureau des marchés public.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

L'appel d'offres s'adresse à toutes personnes physiques ou morales, ayant la qualité requise conformément aux dispositions du présent cahier des charges à savoir : registre de commerce ou continue d'activité conforme à l'objet de cahier des charges y compris un code d'activité.

Capacité professionnelle :

L'appel d'offres s'adresse aux :

- les fabricants : un agrément délivré par le ministère de l'industrie pharmaceutique.
- les importateurs : un agrément délivré par le ministère de l'industrie pharmaceutique.

Capacités Techniques :

- 02 Copies d'attestation de bonne exécution au minimum des opérations similaires à l'objet du cahier des charges ou au lot considéré délivrée par un maître d'ouvrage public.

DOSSIER DE SOUMISSION :

En application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et l'article 43 de la loi n° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

A) Le dossier de candidature (sous enveloppe distincte portant mention dossier candidature) :

- Déclaration de candidature (selon le modèle ci-joint), renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité (selon le modèle ci-joint), renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Copie du statut pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, ou une délégation de pouvoirs en cours de validité.
- Copie du registre de commerce électronique (Produits A Usage Médical).
- La copie de l'extrait de rôle de moins de 03 mois apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement avec mention non inscrit aux fichiers des fraudeurs.
- La copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du centre national du registre de commerce (CNRC) de la dernière année.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Le numéro d'identification statistique (NIS).
- Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS- CASNOS en cours de validité.
- L'extrait du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire (du gérant ou du directeur général de l'entreprise).
- Attestation C20.

- Bilan financier des 03 dernières années (2021-2022-2023) vise ou signe par service des impôts.

- Une attestation de solvabilité bancaire récente.

B)- L'offre technique :

- Déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint) renseignée, signée, à datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Une mémoire technique justificatif conformément au modèle ci-joint.
- Pour les fabricants locaux (produits d'origine algérien) certificat de qualité établi par le laboratoire de contrôle qualité ou le pharmacien directeur technique.
- Certificat d'origine des produits.
- Qualité des produits proposés (performance des fournitures, résistance des produits, sécurité des produits.)
- Une lettre d'engagement déterminant la durée de vie des produits.
- Une lettre d'engagement déterminant le délai de livraison des produits.
- Le présent cahier des charges, avec toutes les pages paraphées portant la date, le cachet et la signature du soumissionnaire ainsi que la mention manuscrite « lu et accepté » à la dernière page.

C)- L'offre financière (sous enveloppe distincte portant mention offre financière) :

- L'offre Financière doit contenir les documents suivants :
- Lettre de soumission dûment datée, renseignée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaires dûment daté, renseigné, signé et cacheté par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment daté, renseigné, signé et cacheté par le soumissionnaire.

Le contenu de l'offre doit respecter les conditions du cahier des charges et la durée de préparation des offres et fixée à 15 jours à compter de la dernière date de publication de l'avis d'appel d'offre.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant midi et l'ouverture des plis est fixe au même jour à 14 heures.

N.B : tous les pages de l'offre doivent être paraphées par le soumissionnaire ; l'offre ne doit contenir aucune mention entre les lignes ou de surcharge.

Fait A Hammam Bouhadjar Le:

LE DIRECTEUR

N°ANEP 2631010005 23/06/2026



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère De L'habitat De L'urbanisme, De La Ville Et De L'aménagement Du

Territoire

Direction des Equipements Publics

De la wilaya de Tiaret

NUMERO FISCAL : 000214015001770

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL

OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°:41/2026

La Direction des Equipement Publics de la Wilaya de Tiaret, lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence des capacités Minimales relatif à :

Intitulé d'opération : Etude, suivi, aménagement et réhabilitation au profil du cycle secondaire de la wilaya de Tiaret.

N° d'Opération : N.1.011.044.03.4014.000.014.24.17

Projet : Aménagement et réhabilitation au profil du cycle secondaire de la wilaya de Tiaret.

LOT N° 09 : Travaux de reconstruction des murs de clôture (Façade Nord et Ouest) au LYCEE ZAGHLOUL YUCEF à Oued Lili

L'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destiné aux entreprises satisfaisant aux conditions: cités ci-dessous

Capacité professionnelle:

- Ayant une attestation de qualification catégorie Trois (03) ou plus en bâtiment activité principale justifier par une attestation de qualification et classification professionnel en cours de validité.

Capacité financière :

- Ayant réalisé au minimum de chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières années : supérieur ou égale à : 2.000.000,00 DA. Justifié par les bilans financiers visés par les services des impôts et C20.

Référence professionnelle

- Ayant réalisé au moins un (01) projet de même nature Justifié par des attestations de bonne exécution signée par le service contractant public.

REMARQUE : * Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

- Les entreprises intéressées par cet avis peuvent effectuer le retrait du cahier des charges auprès de la Direction des Equipement Publics (Cité Hamdi Med N°14 Tiaret (ancien siège de CNR).

Les offres se constituent d'un dossier de candidature, une offre technique et d'une offre financière distinctes, accompagnées obligatoirement des pièces réglementaires suivantes :

A- Le dossier de candidature Comprendra :

- la déclaration de candidature selon le modèle ci-joint remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire.
- la déclaration de probité selon le modèle ci-joint remplie, signée ; cachetée datée par le soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés (s'il y a lieu)
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires, cités à l'article 02 du présent cahier des charges, à savoir :
- Les offres présentées par une entreprise seule doivent répondre aux conditions suivantes :
- **Capacité professionnelle :** Être qualifiées en bâtiment activité principale, catégorie 03 (Trois) ou plus en bâtiment activité principale justifier par une attestation de qualification et classification professionnel en cours de validité
- **Capacité financière :** Ayant réalisé au minimum de chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières années : supérieur ou égale à : 2.000.000,00 DA Justifié par les bilans financiers visés par les services des impôts et C20.
- **Capacité technique :**
- Références professionnelles :** Ayant réalisé au moins un (01) projet de même nature Justifié par des attestations de bonne exécution signée par le service contractant public.

Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales pour l'année considérée

- Une copies d'un extrait de rôle de moins de trois (03 mois) apuré ou calendrier.
- Une copies de l'attestation de mise à jour (CNAS -CASNOS-et -CACOBATH).
- Casier judiciaire N°03 de (moins de 03 mois).
- Copie de numéro identification fiscale (NIF)
- Copie de registre de commerce électronique

B- L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire.
- Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif (remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire sous peine de rejet) répondant aux points suivants :
- Le délai d'exécution, doit être justifié par un planning des travaux (3*8)
- Les moyens humains affectés au chantier (L'encadrement Technique justifié par Les Diplômes ou attestations de réussite et attestations d'affiliation à la CNAS Valide et pour les ouvriers justifier par attestation CNAS ou attestations d'affiliation valide)
- Les Moyens matériels affectés au projet (Copie des cartes grises + contrôle technique + assurances valides pour les moyens roulants et P.V de d'huissier ou expert établi pendant la durée de préparation des offres pour les moyens non roulants).
- le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

C/ L'offre Financier Contient :

- la lettre de soumission remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire.
- le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire.
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie ; signée ; cachetée datée par le soumissionnaire

Les offres accompagnées des documents ci-haut doivent être déposées à l'adresse suivante :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
A Monsieur Le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya Tiaret
Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°
41/2026
Projet : Aménagement et réhabilitation au profil du cycle secondaire de la wilaya de
Tiaret.
LOT N° 09 : Travaux de reconstruction des murs de clôture (Façade Nord et Ouest) au
LYCEE ZAGHLOUL YUCEF à Oued Lili

La première enveloppe doit comporter le terme « à N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres », avec le nom du projet et l'anonymat de l'expéditeur et contenir trois (03) autres enveloppes :

- La première comportera le nom du projet et le terme : « Soumission – dossier de candidature »
 - La deuxième comportera le nom du projet et le terme : « Soumission – Offre Technique »
 - La troisième comportera le nom du projet et le terme : « Soumission – Offre Financière »
- La durée de préparation des offres est fixée à Dix «10 » Jours à compter de la date de la première parution aux quotidiens nationaux ou le BOMOP ou à la presse électronique
- La date et l'heure limité de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 11h00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la date sera reportée au jour ouvrable à la même heure.

Toute offre déposée en retard du délai de dépôt des offres fixé initialement ne sera pas réceptionnée.

L'ouverture des plis se tiendra en séance publique le même jour de la clôture de dépôt des offres à 11h00 au siège de la Direction Des Equipements Publics.

La durée de validité des offres est fixée à la durée de préparation des offres augmentées de trois « 03 » mois. Les soumissionnaires ou leurs représentants sont cordialement invités à la séance d'ouverture.

Lè Directeur

N°ANEP 2631010007 23/06/2026



LIBAN

Poursuite des attaques sionistes contre plusieurs régions du pays



L'armée sioniste a poursuivi lundi ses attaques contre plusieurs régions du Liban, en violation de la trêve en vigueur.

Selon l'agence de presse libanaise ANI, un char de l'armée sioniste a tiré plusieurs rafales en direction du village de Haddatha, tandis qu'un drone a survolé la banlieue sud de Beyrouth.

Un drone de l'armée sioniste a également été observé à basse altitude au-dessus de la région de Zahrani, dans le sud du pays, selon la même source.

L'agression sioniste contre le Liban depuis le 2 mars dernier, s'est alourdi dimanche à 4106 martyrs et 12153 blessés, selon le ministère libanais de la Santé.

SOUDAN

L'IGAD exprimé sa "vive préoccupation" face à l'escalade des hostilités à El Obeid

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a exprimé lundi sa "vive souffrance" face à l'escalade des hostilités dans la ville d'El Obeid, au Soudan.

Dans un communiqué, l'organisation régionale a souligné que cette détérioration de la situation intervient alors que "le Soudan traverse déjà une grave crise humanitaire", estimant que la poursuite de l'escalade "risque d'aggraver les souffrances des populations et de compromettre les efforts de paix et de stabilité dans le pays". L'IGAD a appelé l'ensemble des parties au conflit à cesser "immédiatement" ces hostilités dans et autour d'El



Obeid, susceptibles de "réduire davantage les chances d'un règlement pacifique et d'exacerber les défis humanitaires et sécuritaires". L'organisation régionale appelle également à ga-

rantir la protection des civils et des infrastructures civiles, à l'ouverture d'un dialogue "réel et constructif", à la "retenue maximale" et à la "responsabilité politique", afin de placer les

intérêts et l'avenir des populations au centre des priorités, conformément au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'Homme.

ROYAUME-UNI

Starmer annonce sa démission du poste de Premier ministre

Le Premier ministre britannique Keir Starmer a annoncé, lundi, sa démission et son maintien en fonction jusqu'à la désignation d'un nouveau chef du Parti travailliste.

"Chaque décision que j'ai prise a été guidée par le souci de faire passer le pays que j'aime avant tout. C'est pourquoi je démissionnerai de mon poste de chef du Parti travailliste", a déclaré M. Starmer.

"J'ai parlé à Sa Majesté le roi ce matin pour l'informer de ma décision. Je demanderai au Comité exécutif national du Parti travailliste d'établir un calendrier prévoyant l'ouverture des candidatures le 9 juillet, et leur clôture avant la fin de la pause estivale", le 1er septembre, a précisé le dirigeant de 63 ans devant les caméras.

Avec ce départ, le Royaume-Uni s'apprête à connaître son septième Premier ministre en dix ans. La menace qui pèse sur Starmer s'intensifie depuis des mois, mais elle s'est accrue brutalement lorsque son rival au sein du Labour, Andy Burnham, a remporté une victoire décisive aux



dernières élections, désormais en position de briguer la direction du Parti travailliste.

Le départ de Starmer intervient moins de deux ans après sa victoire écrasante aux élections, qui promettait de mettre fin à la

politique "chaotique" britannique.

Il a promis de faire tout son possible pour assurer une transition en douceur du pouvoir et a assuré son plein soutien à son successeur.

AUSTRALIE

Saisie record de 2,7 tonnes de cocaïne enterrées près de Sydney



La police australienne a saisi une quantité record de 2,7 tonnes de cocaïne, dissimulée dans des bacs en plastique enterrés dans la banlieue de Sydney, ont déclaré lundi des enquêteurs.

La cocaïne a été découverte vendredi dans des bacs en plastique enfouis dans des bunkers souterrains à l'arrière d'une propriété de Londonderry, dans le nord-ouest de la banlieue de Sydney, a précisé la police. Il s'agit de la plus importante saisie de cocaïne de l'histoire de l'Australie, a indiqué dans un communiqué une unité conjointe chargée de la lutte contre le crime organisé. "L'enquête sur l'origine de la drogue se poursuit, et nous travaillerons avec nos partenaires des forces de l'ordre, tant au niveau international que national, pour identifier les réseaux criminels", a déclaré Stephen Jay, commandant de la police fédérale australienne. Selon les accusations de la police, un groupe basé à Sydney aurait organisé le déchargement de la cocaïne par un navire étranger dans le nord du Queensland, avant de la transporter vers Sydney en vue de sa distribution. Les forces de l'ordre ont arrêté deux hommes âgés de 21 et 25 ans qui auraient tenté de prendre la fuite. Ils ont été inculpés pour possession d'une quantité commerciale de drogue importée illégalement, une infraction passible d'emprisonnement à perpétuité. Six autres personnes présumées impliquées avaient déjà été arrêtées et inculpées d'infractions liées à la possession de stupéfiants, a précisé la police. Les décès liés à la cocaïne en Australie ont bondi de 28% à 141 morts en 2024, selon un rapport annuel publié ce mois-ci par l'Institut Pennington, qui mène des recherches sur la consommation de drogues.

ETATS-UNIS

Enorme incendie de forêt dans l'Utah

Un incendie de forêt dans l'Utah aux Etats-Unis, s'est propagé sur environ 8 800 hectares, et un ordre d'évacuation a été émis pour la ville d'Eureka, ont alerté les autorités locales.

Selon un communiqué publié lundi, sur "Utah Fire Info", l'incendie "Iron" s'est propagé sur une superficie d'environ 8 800 hectares.

Le communiqué précise que les pompiers continuaient d'intensifier leurs efforts, notamment aux alentours d'Eureka, et que l'ordre d'évacuation de la ville restait en vigueur et serait réexaminé demain.

Selon ABC News, Kelly Wicken, porte-parole du département des forêts de l'Utah, a déclaré que l'incendie s'était déclaré sur un terrain privé et s'était déjà propagé à trois zones.

Wicken a indiqué qu'une autoroute était fermée à la circulation en raison de l'incendie.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEM
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
NIF : 41400600013082

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMALES N°/2026

INTITULEE : " REALISATION DE 1500 ML DE FORAGES Y COMPRIS EQUIPEMENT EN ELECTROPOMPES, ADDUCTION , RACCORDEMENT ET ELECTRIFICATION A TRAVERS LES COMMUNES DE AIN TELLOUT (SAADNIA), BENI SMILEL (AIN ISSER) OULED MIMOUNE , SEBRA (OUED ZITOUNE), ET BOUHLLOU".

in application des dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
La Direction de l'hydraulique De La Wilaya de TLEMCEM, lance Un Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec exigence De Capacité Minimales pour:

❖ **LOT N°10 :** Réalisation de Forage d'exploitation Ain Isser de Prf : 300 ml Commune b Smiel.

Aux fins de la présente Soumission, pour que l'offre soit prise en considération, les soumissionnaires devront répondre aux critères de sélection suivante :

-Qualification et Classification professionnelle :

Le Soumissionnaire doit être en possession d'un certificat de qualification professionnelle en cours de validité catégorie IV (Quatre) ou plus avec code forage 34.303+ activité principale hydraulique.

I-Références Professionnelles :

- Le Soumissionnaire devra avoir réalisé au moins un projet similaire à celui qui fait l'objet du présent appel d'offre, Réalisation d'un Forage profondeur minimale 200m , Justifiée par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage public.

-Moyens matériels

Pour participer à un ou plusieurs lots, le soumissionnaire devra obligatoirement joindre un justificatif qu'il dispose d'un (01) appareil de type Rotary à circulation et / ou marteau fond de trou (M.F.T) par la présentation d'une Facture d'achat pour le matériel non roulant dont - il est unique propriétaire ou une Carte grise accompagnée obligatoirement d'une facture d'achat pour le matériel roulant dont il est unique propriétaire, de Capacité de forage 300 m au minimum.

-Chiffre d'affaire :

*La moyenne de chiffre d'affaire des trois (03) dernières années (2023 -2024 et 2025) devra être supérieur ou égale (≥ ou =) à 16.000.000,00 DA .

. Si un Soumissionnaire ne remplit par l'une des conditions sus énumérées, son offre sera écarté

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Des Ressources En Eau de la wilaya de Tlemcen.

Les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de préparation des offres fixé à 10 jours, à partir de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale en deux exemplaires « Originale » et « Copie » et comportant les pièces suivantes :

➤ Dossier de candidature :

- ❖ N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret.
- ❖ Casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois porte la mention (néant).
- ❖ Fiscales et parafiscales (CASNOS-CNAS-CACOBATH-EXTRAIT DE ROLE).
- ❖ Registre de commerce ou registre électronique.
- ❖ Attestation justifiant le dépôt légal des comptes sociaux.
- ❖ Le Numéro d'identification fiscal (NIF).
- ❖ La déclaration de probité renseignée et signée
- ❖ La déclaration de Candidature renseignée et signée
- ❖ les statuts pour les sociétés
- ❖ les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- ❖ les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats , des soumissionnaires ou, le cas échéant des sous traitants:
 - Capacités professionnel : certificat de qualification et de classification classée à la IV (Quatre) ou plus avec le code de forage (34.303) activité principale hydraulique.
 - Capacités financières : Moyens financiers justifiés par des bilans et les références bancaires.
 - capacités technique : Moyens humains et matériel et références professionnelles.

➤ L'offre technique comporte:

- ❖ La Déclaration à souscrire renseignée et signée.
- ❖ Cahier des charges renseignés daté et signée
- ❖ Délai et planning des travaux
- ❖ Mémoire technique justificatif.

➤ L'offre financière comporte :

- ❖ La lettre de soumission renseignée et signée.
- ❖ Le Bordereau des prix unitaires.
- ❖ Le détail du devis quantitatif et estimatif.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, 1^{ère} enveloppe comportant la mention (dossier de candidature - dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre). 2^{ème} enveloppe comportant la mention (offre technique - dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre). 3^{ème} enveloppe comportant la mention (offre financière - dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre).

❖ **LOT N°10 :** Réalisation de Forage d'exploitation Ain Isser de Prf : 300 ml Commune b Smiel.

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N°/2026

Les dits documents seront déposés à :

LA DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE TLEMCEM 49, BOULEVARD MOHAMMED V TLEMCEM.

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les journaux.

Le dépôt des offres est fixée à partir de 08h:00 mn à 12h:00 mn

L'ouverture des plis se fera le dernier jour de préparation des offres en séance publique, journée ouvrable en présence des soumissionnaires à 14H:00 mn au siège de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tlemcen.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours, à compter de la date de dépôt des offres, plus la durée de préparation des offres

N°ANEP 2631010006 23/06/2026



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Tlemcen

Daïra de Mansourah

Commune de Terny Beni Hdiel

Avis D'appel d'offres Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimal

NIF : 41000200001307901022

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Terny Beni Hdiel lance un avis d'appel d'offres Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimal pour la réalisation du projet :

« AMENAGEMENT ET REVETEMENT LES VOIRIES DANS

LE VILLAGE TEL TERNY ET OULED BOULANOIR ».

Les Entreprises qualifiées dans Le domaine peuvent soumissionner et retirer Le cahier des charges auprès du service marché de La commune de Terny Beni Hdiel contre Le paiement des frais de soumission .

L'offre Sera scindé en trois enveloppe :

- Dossier de candidature.
- Offre Technique.
- Offre Financier.

Et contenues dans une enveloppe extérieure qui doit être anonyme et ne comportera que la mention suivante :

* A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres *

Avis d'appel d'offres Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimal N° : 06/2026

« AMENAGEMENT ET REVETEMENT LES VOIRIES DANS

LE VILLAGE TEL TERNY ET OULED BOULANOIR » .

« Adressé à M^r Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Terny Beni Hdiel

Dossier d'Appel d'Offres :

Conditions d'éligibilité

- la catégorie quatre IV ou plus activité principale «Travaux Public» disposant des capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la réglementation algérienne, pour l'exécution du marché
- Avoir réalisé au moins Deux (02) projet similaires durant les 03 derniers années (justifié par attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage) .

***Dossier de candidature :**

- * Déclaration de candidature datée signée et cachetée par le soumissionnaire
- * Déclaration de probité datée signée et cachetée par le soumissionnaire
- *Statuts et leurs modificatifs (pour les sociétés, EURL, SARL ou groupement d'entreprises).
- * Certificat de qualification et de classification professionnelle en travaux public (Catégorie IV (QUATRE) ou plus) activité principale

* Moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée de l'état des effectifs déclarés.(déclaration annuel)

* Moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives (cartes grises plus assurances ou factures d'achat ou PV d'expertise de justice, ou contrat de location notarié)

*Attestations de mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH valides.

* Casier judiciaire (moins de 03 mois).

* Extrait de rôle apuré (moins de 03 mois).

* Le registre de commerce

* Les attestations de bonne exécution de projets similaires.

* Certificat de qualification et classification professionnelle activité principale (Travaux public catégorie IV ou plus) .

*Un planning de réalisation des travaux.

*Bilan Financier Des Trois Dernière années 2022, 2023,2024

***offre technique :**

* La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) rempli datée signée et cachetée par le soumissionnaire.

* Le présent cahier des charges paraphé, signé et cachetée par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

* La mémoire technique justificatif

* Offre Financier :

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) rempli datée signée et cachetée par le soumissionnaire.

- Le détail estimatif et quantitatif rempli signé et cachetée.

-Le bordereau des prix unitaires rempli signé et cachetée.

La durée de préparation des offres est de quinze (15) jours à compter de la première publication du présent avis dans le BOMOP ou la presse.

Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13H45 heures au plus tard l'ouverture des plis aura lieu le dernier jour correspondant à la date limite des dépôts des offres à 14 h00 (jours ouvrable).

(si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 105 jours à compter de la date limite de dépôt des offres et sont invités à assister à la séance d'ouverture des offres.

Tous les documents demandés dans l'offre technique doivent être conforme aux conditions définies par le cahier des charges.

Le Président de L'APC de Terny Beni Hdiel

N°ANEP 2631009999 23/06/2026



L'Égypte renverse la Nouvelle-Zélande et se rapproche des huitièmes

M enée au score durant une grande partie de la rencontre, l'Égypte a réussi une remarquable remontée pour s'imposer face à la Nouvelle-Zélande (3-1), dimanche à Vancouver, lors de la deuxième journée du groupe G de la Coupe du monde 2026. Une victoire historique pour les « Pharaons », qui décrochent ainsi le premier succès de leur histoire dans la compétition.

Grâce à ce résultat, et profitant du nul entre la Belgique et l'Iran (0-0), la sélection égyptienne s'empare seule de la première place du groupe avec quatre points, faisant un grand pas vers une qualification pour



Les seizeèmes de finale. Les Néo-Zélandais avaient pourtant pris les devants dès la 15e minute grâce à une tête de

Finn Surman. Après avoir longtemps couru derrière le score, l'Égypte a finalement trouvé la faille par Mostafa Zico, auteur de l'égalisation à la 58e minute.

Revigorés par ce but, les Égyptiens ont poursuivi leurs efforts et ont été récompensés par Mohamed Salah, qui a redonné l'avantage aux siens à la 67e minute. Hassan « Trezeguet » a ensuite confirmé la supériorité de son équipe en inscrivant le troisième but à la 82e minute. Avec cette victoire obtenue au terme d'une belle réaction collective, l'Égypte aborde la dernière journée en position favorable pour poursuivre son aventure mondiale.

L'Espagne se relance face à l'Arabie saoudite

L'équipe d'Espagne a parfaitement réagi après son faux pas inaugural en dominant largement l'Arabie saoudite (4-0), dimanche au stade d'Atlanta, lors de la 2e journée du groupe H de la Coupe du monde 2026.

Accrochée par le Cap-Vert lors de son premier match (0-0), la Roja a rapidement pris les commandes grâce à une réalisation de Lamine Yamal dès la 10e minute. Mikel Oyarzabal a ensuite assommé les Saoudiens en inscrivant un doublé en l'espace de trois minutes (21e, 24e), permettant aux Espagnols de rejoindre les vestiaires avec une avance confortable.

Au retour des vestiaires, une frappe de Marc Cucurella a provoqué un but contre son camp de Hassan Al-Tambakti (49e), scellant définitivement le sort de la rencontre.

Grâce à ce succès convaincant, l'Espagne s'empare provisoirement de la première place du groupe H avec quatre points et se rapproche d'une qualification pour les seizeèmes de finale. Elle disputera son dernier match de groupe face à l'Uruguay.

De son côté, l'Arabie saoudite, qui avait obtenu un match nul contre l'Uruguay (1-1) lors de la première journée, reste bloquée à un point.

L'autre rencontre du groupe opposait dimanche soir l'Uruguay au Cap-Vert au stade de Miami.

La Belgique et l'Iran dos à dos

La Belgique a enregistré un deuxième match nul consécutif à la Coupe du monde 2026 en partageant les points avec l'Iran (0-0), dimanche à Los Angeles, dans le cadre de la deuxième journée du groupe G.

Réduits à dix après l'expulsion de Nathan Ngoy à la 66e minute, les Belges ont résisté jusqu'au coup de sifflet final face à une équipe iranienne également en quête de victoire. Malgré de nombreuses opportunités de part et d'autre, aucune des deux formations n'est parvenue à faire la différence.

Les deux gardiens, Thibaut Courtois pour la Belgique et Alireza Beiranvand pour l'Iran, ont grandement contribué à ce résultat en réalisant plusieurs arrêts décisifs tout au long de la rencontre.

Avec ce nouveau partage des points, la Belgique et l'Iran comptent désormais deux unités chacun après deux journées. Leur avenir dans la compétition se jouera lors de la dernière journée, où les Belges affronteront la Nouvelle-Zélande tandis que les Iraniens seront opposés à l'Égypte.

ALLEMAGNE

Schlotterbeck forfait pour le reste du Mondial

Énorme coup dur pour l'Allemagne, qui perd l'une de ses pièces maîtresses en défense. Nico Schlotterbeck, le joueur du Borussia Dortmund, est forfait pour le reste de la compétition. « Le joueur de l'équipe nationale, Nico Schlotterbeck, s'est blessé au ligament collatéral médial de la cheville gauche lors de la victoire 2-1 de l'Allemagne face à la Côte d'Ivoire, samedi, pour le deuxième match de poule de la Coupe du monde 2026 à Toronto. Il sera indisponible pendant plusieurs mois. Cette blessure a été confirmée dimanche par des examens à Winston-Salem, où l'équipe nationale est basée pour la Coupe du monde aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Le défenseur du Borussia Dortmund restera pour le moment avec l'équipe aux États-Unis », a expliqué la Fédération allemande de football (DFB) dans un communiqué. « Schlotti nous manquera beaucoup sur le terrain en tant que défenseur exceptionnel, en particulier son excellent jeu au pied. Cela aurait pu être sa Coupe du monde. Nous



avons tous essayé de le consoler hier. Heureusement, c'est un gars très positif qui regarde déjà vers l'avenir. C'est un bon signe qu'il reste ici dans le cercle de l'équipe pour le moment, car il a également de l'influence en dehors du

terrain. Malgré son absence, nous restons très bien positionnés pour la Coupe du monde en défense centrale avec Jonathan Tah, Antonio Rüdiger, Waldemar Anton et Malick Thiaw », a déclaré le sélectionneur Julian Nagelsmann.

Le Cap-Vert menace, « Nous n'avons peur de rien ! », Kevin Pina



Le Cap-Vert a déjà créé la surprise en tenant l'Espagne en échec (0-0), et a également arraché un point face à l'Uruguay. Tout reste donc possible et le Cap-Vert s'est fait remarquer. « Beaucoup pensaient que nous étions venus à la Coupe du monde pour faire de la figuration, qu'ils allaient nous écraser. Mais

nous avons déjà fait match nul contre l'Espagne et maintenant contre l'Uruguay », a déclaré Pina. « Nous respectons tout le monde, mais nous n'avons peur de rien. La taille de notre pays ne détermine pas la taille de nos rêves. »

Bubista était également fier de son équipe. « Je tiens à féliciter

l'équipe et tout notre peuple pour la manière dont nous avons joué : avec cœur et âme. Nous avons traversé une période très difficile en fin de match. De nombreux joueurs souffraient déjà de crampes. Mais notre équipe a fait preuve de courage tout au long de la rencontre et n'a jamais baissé les bras pour remporter la victoire. Cela nous remplit de joie. Ce résultat est pour notre peuple et pour l'Afrique. Nous sommes aussi là pour montrer qu'un petit pays peut avoir des difficultés financières, mais qu'avec de la résilience, de l'organisation et la

capacité de surmonter les obstacles, il peut rivaliser avec les grandes nations. »

« Nous le faisons pour les autres petits pays qui peinent à se qualifier pour une Coupe du monde. Nous le faisons pour notre peuple. Nous le faisons pour notre continent. Dans le sport, et notamment dans le football, tout repose sur l'organisation, le courage et la détermination. Une fois sur le terrain, bien des différences s'estompent. Quelle que soit la qualité de l'adversaire, les chances s'équilibrent. »

Programme des matches du Mardi 23 juin

2h00 :Norvège - Sénégal
5h00 :Jordanie - Algérie
19h00 :Portugal - Ouzbékistan
22h00 :Angleterre - Ghana

Ministère de l'Habitat ; de l'Urbanisme, de la Ville et
De l'aménagement du territoire
Agence Nationale de l'Amélioration
Et du Développement du Logement
Direction de l'Agence régionale d'Oran
Bloc 23 Cité des 1377 lots face USTO- Oran
Tél : 041 27 80 30
Fax: 041 27 80 31



وزارة السكن و العمران المدينة و التنمية العمرانية
الوكالة الوطنية لتحسين السكن وتطويره
المديرية للوكالة الجهوية لاوران
عناية رقم 23 حي 1377 مسكن واجهة البسطو وهران
الهاتف: 041 27 80 30
الفاكس: 041 27 80 31

NIF : 0000 1600 140 5697

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le Marché N°76/25 en date du 24 Novembre 2025 qui a pour objet La Réalisation Des 300 Logements en location-vente en TCE avec Locaux A Usage Commercial Et Professionnel et conciergerie Y Compris Travaux De Viabilisation (Réseau Tertiaires) au POS SUD EST III N°07 commune de Ain Témouchent Wilaya De Ain Témouchent
- Vu l'ODS N°01 de démarrage des travaux notifié à l'entreprise en date du 24/11/2025
- Vu l'envoi émanant de la Direction de Projet de la wilaya de Ain Témouchent N°43 du 09/03/2026 signalant un retard dans l'avancement des travaux ainsi que l'insuffisance des moyens humains déployés sur site.
- Vu l'envoi émanant de la Direction de Projet de la wilaya de Ain Témouchent N°57 du 31/03/2026 rappelant à l'entreprise de respecter les engagements pris lors de la visite de Monsieur le Directeur Général en date du 18/03/2026, en appliquant une organisation de chantier, allant dans le sens de renforcer le chantier en moyens humains et matériels et en adoptant le système de brigade 3x8.
- Vu la mise en garde N°95 du 10/05/2026, d'augmenter le nombre de coulage par jour et de respecter les délais nécessaires entre deux coulage (soit un coulage/jour/tunnel)
- Vu l'envoi émanant de la direction des projets de la wilaya de Ain Témouchent N°140 du 08/06/2026, signalant le non-respect des directives du maître d'ouvrage notamment l'approvisionnement du chantier et les moyens humains jugés insuffisants ainsi que le non respect du planning des coulages arrêté conjointement
- Vu le non-respect du planning de réalisation (début et fin des GO, CES,) arrêté lors de la visite de Monsieur le Directeur Général Adjoint de la Maîtrise d'ouvrage en date du 29/04/2026.
- Vu le taux d'avancement des travaux qui est de 19% pour une consommation du délai de 34%.

L'ENTREPRISE : SARL KARA TERKI DJAMEL
CITE SOUMMAM EL KIFFANE N°8 BATIMENT H RDC TLEMCCEN
EST MISE EN DEMEURE, DE :

- Transmettre un nouveau planning de réalisation détaillé et actualisé (avancement prévisionnel des travaux, mains d'œuvre, approvisionnement en matériaux de construction) afin de résorber le retard enregistré
- Prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer les engagements contractuels en renforçant le chantier en moyens matériels et humains ;
- Instaurer un rythme de travail continu par l'application du système de brigade 3x8
- Rattraper le retard enregistré et honorer les engagements arrêtés conjointement

Un délai ferme de huit jours (08) est accordé à l'entreprise, dès la parution de la présente, pour se conformer aux instructions citées ci-dessus, à défaut le maître d'ouvrage se réserve le droit d'appliquer les mesures coercitives conformément aux clauses du marché et à la réglementation en vigueur.

LE DIRECTEUR REGIONAL
DE L'AADL ORAN

N°ANEP 2631009929 23/06/2026



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA DE SAIDA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER AHMED MEDEGHRI SAIDA
Nif 480160002003300100

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En vertu des dispositions de la loi n 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés public, et de l'article 65 du décret présidentiel n 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation public et des délégations de service public, l'établissement hospitalier Ahmed Medeghri de Saïda informe les participants a l'avis d'appelle d'offre n 01/2026 annoncé en date du 04 juin 2026 et portant sur les fruits et les légumes frais .

Condition de participation :

Après l'évaluation des offres techniques et financières conformément aux critères du cahier des charges , le marché a été attribué provisoirement à l'opérateur économique suivant :

Lot	Opérateur	Registre du commerce	Identification fiscale Nif	Evaluation technique	Montant de l'offre après correction	Observation
Fruits et légumes frais	Kadda Toufik	20/00-3719054A04	18320030006510700000	75/75	MAX 6321.750.00 MIN 5014.250.00	MOIN DISANT

NOTE IMPORTANTE

- Les soumissionnaire peuvent introduire un recours dans un délai de dix(10) a compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire.
- Si le dixième jour coïncide conjointement avec un jour férié ou un jour de repos légal le délai de dépôt des recours est prolongé jusqu'à jour ouvrable suivants .
- Les soumissionnaire sont invité a se rapprocher de nos service dans un délai maximum de 03 jours a compter de la date de la publication de l'attribution provisoire de ce marché , afin de prendre connaissance des résultats , détaillés de l'évaluation leurs offres technique et financières

N°ANEP 2631009967 23/06/2026



تهنئة

ابنتي الغالية جدي علباء،
بمناسبة نجاحك في امتحان التعليم الابتدائي، أرف إليك أجمل التهنئة وأصدق التهاني. لقد ملأت قلبي فرحاً وفخرًا بهذا النجاح الذي كان ثمرة تعبك واجتهادك طوال السنة. أدعو الله أن يحفظك ويوفقك في كل خطوة من حياتك، وأن يجعل النجاح رفيقك دائماً، وأن أراك تحققين كل أحلامك وطموحاتك.
ألف مبروك يا قرة عيني، يا أغلى هدية في حياتي، وأسأل الله أن يديم عليك الفرح والتألق والنجاح.
أمك المحبة



ASSOCIATION D'AIDE AUX ENFANTS CANCEREUX
جمعية إغاثة الاطفال المصابين بداء السرطان

ZAKAT ACHOURA APPEL AUX AMES CHARITABLES

Comme chaque année, l'A.A.E.C. lance un appel à ses généreux donateurs et autre public sensible à notre noble cause, afin de venir en aide aux enfants cancéreux dont elle s'occupe depuis plus de trente ans (agrément du 9 juillet 1989).

La période de ACHOURA, période de charité, de piété et de solidarité, représente pour tous ces petits malades, la promesse d'une meilleure prise en charge et l'amélioration de leur quotidien, triste et douloureux, durant leur séjour en milieu hospitalier ou chez eux, les stigmates de cette lourde pathologie restant gravés dans leur esprit pourtant courageux.

Votre générosité contribuera pour une large part à la prise en charge des enfants malades, dans les domaines médical, social, et psychologique. Dans le cadre de ses missions, l'A.A.E.C assure entre autres les frais d'examens nécessaires au diagnostic et au suivi de l'évolution de la maladie : scanner, IRM, scintigraphie, examens de laboratoire, d'anapath, la fourniture de médicaments manquants dans leurs traitements, la dotations en effets vestimentaires, trousseaux de l'Aïd, de rentrée scolaire, les frais transport aller retour vers l'hôpital et leur domicile, l'organisation de colonies de vacances, l'hébergement des enfants et leurs parents au sein de notre centre d'accueil, etc...

Au nom des enfants malades, nous adressons nos plus vifs remerciements, à nos fidèles donateurs et à toutes les personnes qui ont contribué à ce jour à notre action et à ceux qui contribueront à la réalisation de notre noble mission. Puisse Dieu vous récompenser pour votre générosité et votre fidélité.

Une permanence sera assurée au Siège de l'Association. (week end et jour férié) pour la réception des dons.

Les dons doivent être versés exclusivement au siège de l'association, 31 bis, rue Mnoued Ahmed (Mirauchaux). Ou sur nos comptes bancaire et postal ci-dessous.

Compte BNA Soummam : 00100 951 02000 46 712 08
Compte CCP : 007 99999 0000 8905 60 04
Siège de l'association : 31 bis, rue MAOUED Ahmed ex MIRAUCHAUX Oran

LE PRESIDENT
Mohammed BENSEKRANE

23/06/2026



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
باسم الشعب الجزائري
حکم

مجلس قضاء: عين تموشنت
محكمة: عين تموشنت
القسم: شؤون الأسرة
رقم الجدول: 01814/26
رقم الفهرس: 02270/26
تاريخ الحكم: 11/06/26
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة و علنيا حضوريا ابتدائيا:

في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخيرة
في الموضوع: المصادقة على الخيرة المودعة لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 04 - 2026 تحت رقم 26-00150 و من ثم الحكم بالحجز على المرجع ضده معزوز جلول عبد الإله المولود بتاريخ 03 - 02 - 2007 ببلدية تلاغ ولاية سيدي بلعباس أبيه بغداد و أمه خبيبي زواوية مع تعيين المرجع في الإعادة معزوز بغداد بصفته والد المرجع ضده مقدما عليه لرعايته و المقام مقامه بكافة شؤونه الإدارية و القانونية و المالية و جميع تصرفاته مع نشر منطوق هذا الحكم للإعلام لحين سيرورته نهائيا. أمر ضابط الحالة المدنية المختص بتسجيله بالدفاتر المعدة لذلك و التأشير به على هامش شهادة ميلاد المرجع ضده.
تحصيل المرجع المصاريف القضائية المقدرة بتسعمائة دينار جزائري (900 دج)
بذا صدر هذا الحكم و أفصح به جهارا بالجلسة المتعددة بالتاريخ المذكور أعلاه و لصحته أمضينا على أصله من طرف الرئيس و أمين الضبط.
الرئيس: (5) أمين الضبط

23/06/2026

Recrutement

Cap Dz recrute pour son
service technique

et audiovisuel

01 agent PAO

01 infographe

01 monteur-caméraman

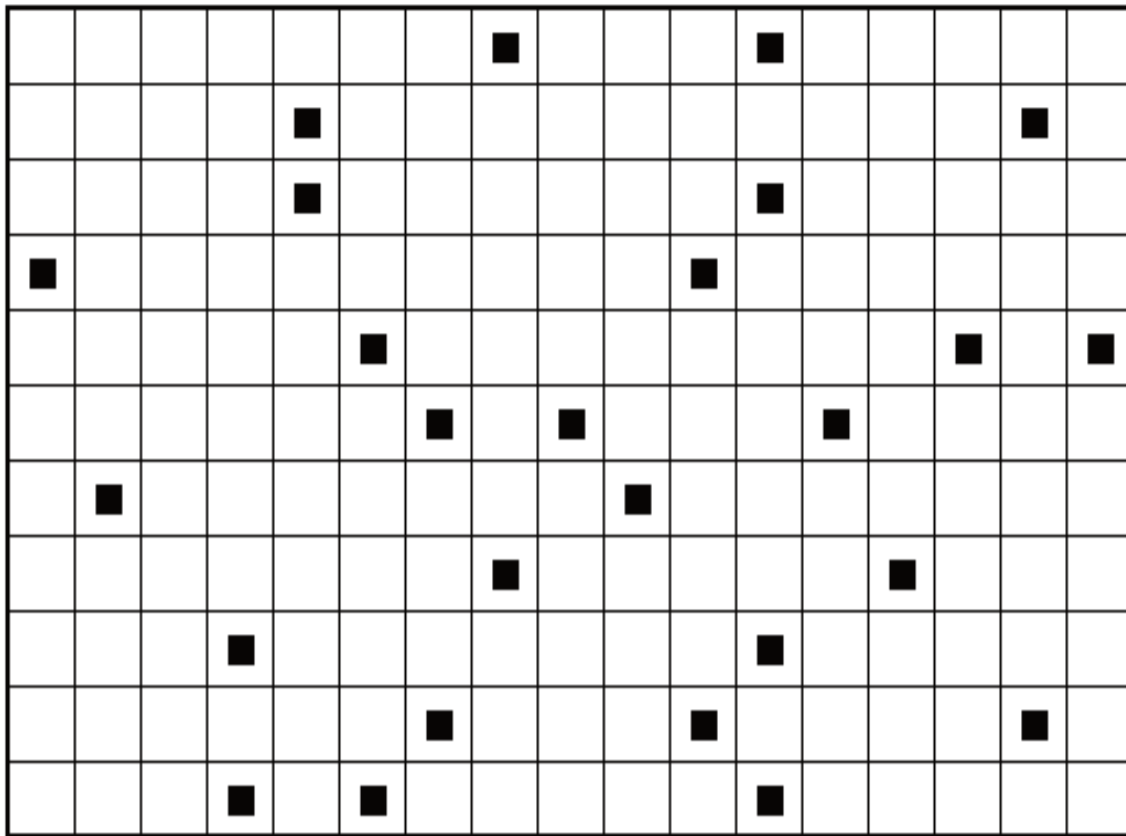
Envoyez CV à l'adresse

mail :

contact@capdz.dz

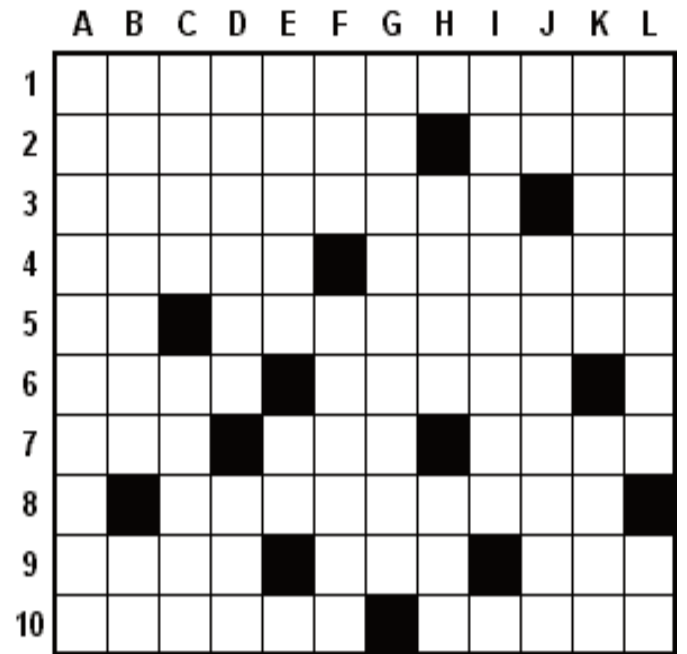
Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 - AIR
- 4 - AMER
- 5 - ALITE
- 6 - ALESER
- 7 - ALLIERA
- 8 - DRESSAIS
- 9 - RESTERENT
- AME
- ARES
- ANONS
- AMARRE
- ANNALES
- ENSERREE
- EPI
- CAVE
- ARENE
- AMINES
- CREPAIT
- TERS
- MERE
- CASSA
- ASSISE
- ENTERRE
- EST
- NAGE
- CLAME
- ETENDU
- LINCEUL
- EUS
- ORNE
- CRISE
- GATONS
- PRESTES
- IRE
- RATA
- EGARE
- IMAGEE
- SARDINE
- PAN
- RIME
- IODEE
- MONTER
- TESTERA
- RUE
- SEIN
- LIRAS
- RELAI
- SAC
- TES
- NEVES
- RUADE
- SCENE
- SERGE
- VISAI
- 10 - AGENOUILLE
- 11 - REVEILLERAS

Mots croisés



- Horizontalement**
- 1 - Raillerie
 - 2 - Gringalet - Lieu de délices
 - 3 - Chasseur de gros mammifères - Médisant souvent inconnu
 - 4 - Très petite parcelle - Cité hispanique
 - 5 - Eclaté - Rayonnera
 - 6 - Belle coupole - Sorties
 - 7 - Nourrice venue de la mer - Compagnon s'il est petit - Difficile
 - 8 - Tâtera sans délicatesse
 - 9 - Manche de pinceau - Bonne feuille pour les canards - Affecté
 - 10 - Feras des efforts - Démolir complètement

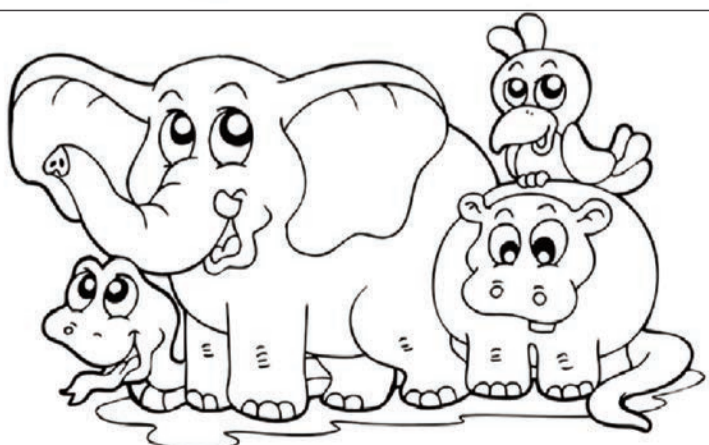
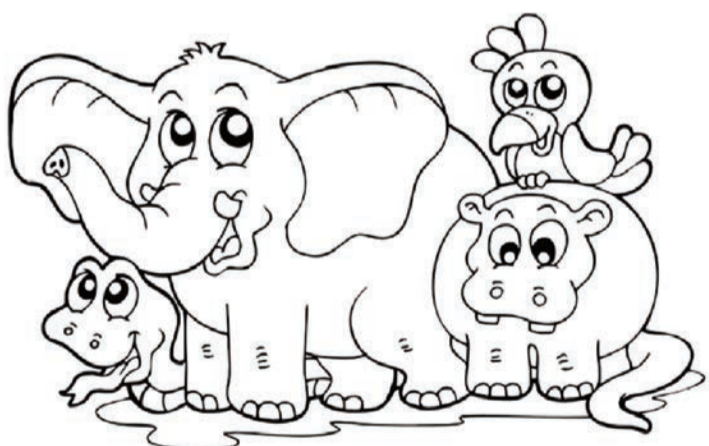
- Verticalement**
- A - Tissus croisés
 - B - Approbation bruyante - Et parfois cru
 - C - Fleuve de Corse - Petit tas
 - D - Accumulation de produits azotés - Transport parisien
 - E - Rigole dans le salin - Edenté brésilien
 - F - Net refus - Très fatigués
 - G - Vivacité
 - H - Roi de France - Gloire pour le cabot
 - I - Lieu de chute
 - J - C'est pareil - Coupes de vers
 - K - Convenir - But de pion
 - L - Groupe de neuf - Patrie d'Abraham

Devinettes

Qu'est-ce qui est aussi grand que l'Arc de Triomphe et qui ne pèse rien ?

Réponse : son ombre

Jeu des Terreurs



Le Saviez-vous ?

Une médaille d'or olympique est composée de 98,9% d'argent !

Gagner une médaille d'or olympique est le rêve de tout athlète, en effet, la valeur symbolique de cette médaille est inestimable. Mais, quel est son vrai prix et de quoi est-elle réellement composée ? Les médailles d'or des jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016 pèsent 500 grammes et sont composées principalement d'argent avec 494 grammes de ce métal contre seulement six grammes d'or. La reine des médailles olympiques ne coûte que 600 dollars, soit environ 537 euros, cependant, chaque athlète, vainqueur de cette médaille, reçoit une prime de 50 000 euros.

Sudoku

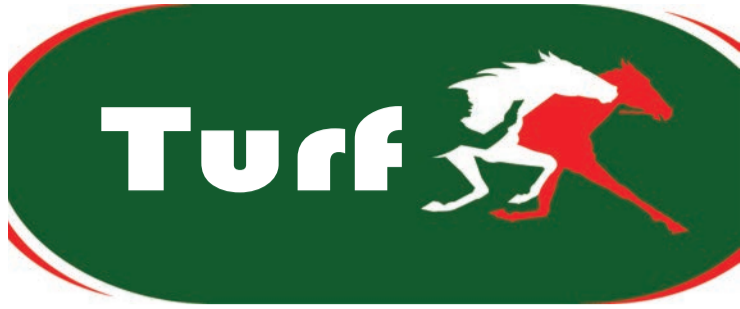
	4	3	6		1	7	2	
			4	2	7			
1	2	7				6	5	4
3		2	5	1	8	4		6
4		8	2		6	9		5
2	3	9				8	6	1
			9		3			
	6	4	1		2	5	9	

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	M	A	T	E	R	I	A	L	I	S	M	E
2	E	M	A	N	A	T	I	O	N	T	U	T
3	N	A	I	T	E	M	I	E	T	T	E	
4	U	S	E	E	S	O	R	S		E		
5	I	S	R	I	E	N	S		C	H	A	I
6	S	E	C	R	E	T	S		C	H	A	I
7	E	R	R	E	R	A		A	I	L		N
8	R		A	R	R	I	M	E	R	O	N	T
9	I	O	S		A	N	O	R	E	X	I	E
10	E	C	H	A	S	S	I	E	R		A	S

1	7	8	5	3	6	2	4	9
5	4	9	2	8	7	1	3	6
3	6	2	4	1	7	5	8	9
8	2	1	6	9	3	4	7	5
6	5	3	5	6	7	1	8	3
7	4	9	7	1	4	5	2	6
2	8	5	3	7	6	9	4	1
4	3	8	7	3	6	7	8	2
3	4	9	7	5	9	7	3	4
9	6	1	9	8	2	8	3	4



Hippodrome Colonel Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier

Journée N° 131
Par Zeggai Abdelkader



Mercredi 24 juin 2026

Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

Départ de la première course à 16h - Prix: **Joumana** - Pur-Sang arabe
Distance : 1.100 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris **Quarté-Quinté**

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
MZ. METIDJI	1 GOULLI D'HEM	K. BAGHDAD	56	9	A. CHELLAL
S. BERRAH	2 EL AAHD	Y. MOUISSI	56	11	PROPRIÉTAIRE
S. DAHDOUH	3 BOUCHAKER (0)	MS. GUEHIOUCHE	55	4	PROPRIÉTAIRE
R. BOUSSAA	4 AIMANE DU PAON	A. BOUSSAA	55	12	A. BOUSSAA
SM. CHABBI	5 OUED EL NOUR	AM. BENDJEKIDEL	55	10	MS. CHAABANE
R. BOUSSAA	6 ASSIL CINQ (0)	C. BOUSSAA	54	7	A. BOUSSAA
AC. KOUAOUCI	7 CHAYBA	H. BOUGHELLA	54	5	MC. KOUAOUCI
S. AOUINA	8 HAZEM D'HEM	AM. BENAROUS	54	2	PROPRIÉTAIRE
AC. KOUAOUCI	9 CHAIAA (0)	JJ/ S. ATALLAH	54	8	MC. KOUAOUCI
M. HADJ AZAM	10 GHADIR (0)	AP/ Y. CHELLAL	54	1	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	11 BOUTALEB	A. ATTIA	53	6	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	12 ANGE	K. ATTIA	53	3	PROPRIÉTAIRE

1 - GOULLI D'HEM
K. BAGHDAD 56 kg
28-09-2024 1.500 m 11ème
JJ/ R. DJAIET 52,5 kg 12 pts
19-07-2025 1.200 m 11ème
AP/ Y. CHELLAL 48,5 kg 13 pts
29-07-2025 1.000 m 11ème
AP/ Y. CHELLAL 47,5 kg 12 pts
11-04-2026 1.300 m retirée
K. BAGHDAD 56 kg 12 pts
18-06-2026 1.100 m 8ème
S. BENDJEKIDEL 52 kg 12 pts
Ses dernières tentatives ne plaident pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

4 - AIMANE DU PAON
A. BOUSSAA 55 kg
17-01-2026 1.300 m 9ème
A. BOUSSAA 51 kg 12 pts
24-01-2026 1.200 m 9ème
A. BOUSSAA 51 kg 13 pts
04-04-2026 1.200 m 9ème
A. BOUSSAA 51 kg 13 pts
13-06-2026 1.300 m 6ème
A. BOUSSAA 51 kg 12 pts
18-06-2026 1.100 m 3ème
A. BOUSSAA 51 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour négocier une place.
Conclusion : Une priorité.

2 - EL AAHD
Y. MOUISSI 56 kg
05-02-2025 1.300 m 11ème
A. HEBRI 53 kg 12 pts
28-05-2025 1.100 m 1er T.N.C
CH. ATALLAH 55 kg 15 pts
27-08-2025 1.300 m 7ème
AB. ATALLAH 55 kg 14 pts
17-09-2025 1.500 m 13ème
AH. CHAABI 53 kg 17 pts
23-09-2025 1.300 m 14ème
AB. ATALLAH 55 kg 14 pts
Ses grandes capacités lui donnent une chance logique pour se défendre honorablement avec Mouissi.
Conclusion : Une priorité.

5 - OUED EL NOUR
AM. BENDJEKIDEL 55 kg
13-11-2025 1.200 m 12ème
JJ/ Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
08-01-2026 1.300 m 10ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 12 pts
12-03-2026 1.300 m 10ème
F. CHAABI 54 kg 12 pts
02-04-2026 1.300 m 11ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
23-04-2026 1.100 m 7ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.
Conclusion : A revoir.

3 - BOUCHAKER
MS. GUEHIOUCHE 55 kg
30-03-2026 1.400 m 11ème
TF. BENYETTOU 55 kg 13 pts
02-04-2026 1.300 m 8ème
AH. CHAABI 54 kg 12 pts
08-04-2026 1.200 m 11ème
F. CHAABI 55 kg 15 pts
13-04-2026 1.500 m 11ème
AP/ Y. CHELLAL 51 kg 12 pts
18-06-2026 1.100 m 5ème
MS. GUEHIOUCHE 56 kg 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit, vu sa bonne prestation enregistrées récemment.
Conclusion : Une priorité.

6 - ASSIL CINQ
C. BOUSSAA 54 kg
13-11-2025 1.200 m 9ème
AP/ Y. CHELLAL 50,5 kg 12 pts
06-12-2025 1.100 m 3ème
A. BOUSSAA 55 kg 12 pts
10-01-2025 1.300 m 5ème
A. BOUSSAA 55 kg 12 pts
31-01-2026 1.400 m 10ème
A. BOUSSAA 52 kg 12 pts
25-04-2026 1.100 m 7ème
K. BAGHDAD 56 kg 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour arracher une place honorable parmi les cinq premiers.
Conclusion : Une priorité.

7 - CHAYBA
H. BOUGHELLA 54 kg
29-07-2025 1.000 m 8ème
CH. CHAABANE 54 kg 12 pts
25-08-2025 1.100 m 12ème
K. BAGHDAD 55 kg 12 pts
27-12-2025 1.000 m 14ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 15 pts
02-05-2026 1.300 m arrêtée
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 12 pts
18-06-2026 1.100 m 10ème
H. BOUGHELLA 53 kg 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles à cause de sa baisse de forme.
Conclusion : A revoir.

9 - CHAIAA
JJ/ S. ATALLAH 54 kg
09-08-2025 1.400 m 11ème
CH. CHAABANE 55 kg 12 pts
23-08-2025 1.200 m 6ème
AB. ATALLAH 54 kg 12 pts
24-01-2026 1.200 m 4ème
CH. CHAABANE 55 kg 13 pts
04-04-2026 1.200 m 5ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 13 pts
18-06-2026 1.100 m 6ème
K. BAGHDAD 55 kg 12 pts
Il ne faut pas la condamner. Elle aura une chance logique pour participer activement à l'arrivée.
Conclusion : A revoir.

11 - BOUTALEB
A. ATTIA 53 kg
26-07-2025 1.100 m 3ème
AB. ATALLAH 55 kg 12 pts
08-08-2025 1.200 m 3ème
D. BOUBAKRI 55 kg 12 pts
03-04-2026 1.200 m 12ème
AH. CHAABI 53 kg 14 pts
24-04-2026 1.200 m 5ème
M. SEMMAHI 55 kg 12 pts
01-05-2026 1.200 m 6ème
O. CHEBBAH 53 kg 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien avantager ses chances pour se défendre sur 1.100m.
Conclusion : Une priorité.

8 - HAZEM D'HEM
AM. BENAROUS 54 kg
03-11-2024 1.200 m 6ème
O. CHEBBAH 55 kg 12 pts
18-01-2025 1.200 m 15ème
MS. GUEHIOUCHE 56 kg 17 pts
03-10-2025 1.400 m retiré
A. HADDOUCHE 53 kg 13 pts
13-06-2026 1.300 m 10ème
AM. BENAROUS 53 kg 12 pts
18-06-2026 1.100 m 9ème
AM. BENAROUS 54 kg 12 pts
Il n'a montré aucune valeur suffisante lors de ses dernières tentatives.
Conclusion : A revoir.

10 - GHADIR
AP/ Y. CHELLAL 54 kg
03-05-2025 1.400 m 10ème
R. BENAOUA 56 kg 12 pts
10-05-2025 1.500 m 9ème
CH. CHAABANE 55 kg 12 pts
28-06-2025 1.000 m 1er T.N.C
AP/ Y. CHELLAL 51 kg 13 pts
22-07-2025 1.200 m 11ème
S. BENDJEKIDEL 57 kg 12 pts
18-06-2026 1.100 m 4ème
AP/ Y. CHELLAL 52 kg 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles de cette épreuve.
Conclusion : Une priorité.

12 - ANGE
K. ATTIA 53 kg
06-04-2026 1.400 m retiré
O. CHEBBAH 55 kg 14 pts
24-04-2026 1.200 m 6ème
T. MEGOUICI 55 kg 12 pts
01-05-2026 1.200 m 7ème
K. RAHMOUNE 52 kg 12 pts
07-05-2026 1.400 m 10ème
A. ATTIA 53 kg 12 pts
18-06-2026 1.100 m 7ème
K. ATTIA 57 kg 12 pts
A retenir en possibilité dans ce genre de confrontation.
Conclusion : Une possibilité.

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	10 - 9 - 6 - 4 - 3	10 - 9 - 6 - 4 - 3 - 2
	Possibilités: 2 - 11	Possibilités: 11 - 12
	Champ F : 10 - 9 - 6 - X Champ F : 10 - 9 - X - 4 Champ D : 10 - 9 - X - X 10 - 9 - 4 - 6 - 3 - 11	Champ F : 10 - 9 - 6 - 4 - X Champ F : 10 - 9 - 6 - X - 3 Champ D : 10 - 9 - 6 - X - X 10 - 9 - 4 - 6 - 3 - 11 - 12



Résultats et Rapports P.M.U.
Hippodrome de Zemmouri Lundi 22/06/2026
Paris QUARTE-QUINTE 3 - 7 - 6 - 8 - 10 QUARTE G: 1.000 DA P: 100 DA QUINTE G: 24.120 DA P: 110 DA